

Faits saillants du mois

N° 9 / 2019

E U M O F A

Observatoire Européen des Marchés des
Produits de la Pêche et de l'Aquaculture

Dans ce numéro

En août 2019, la valeur et le volume des premières ventes étaient plus élevés qu'en août 2018 en Belgique, en Grèce, en Italie, en Lettonie et en Lituanie, mais plus faibles en France, en Pologne et en Suède.

Au cours de la période de 36 mois observée (septembre 2016-août 2019), le prix moyen du germon en France (4,12 EUR/kg) était supérieur de 5% à celui de l'Italie (3,94 EUR/kg) et de 15% à celui de l'Espagne (3,62 EUR/kg). Les prix moyens de l'espadon étaient les plus élevés en Italie (8,78 EUR/kg), où ils étaient supérieurs de 35 % à la moyenne espagnole (6,50 EUR/kg) et de 28 % à la moyenne du Portugal (6,89 EUR/kg).

Le prix des carpes congelées en provenance du Myanmar importées dans l'UE a atteint 2,24 EUR/kg au cours de la dernière semaine de septembre (semaine 39) ; il était supérieur de 3% au prix de l'année précédente, mais les volumes enregistrés étaient inférieurs de 34% dans la même semaine en 2018, avec 126 tonnes importées.

Sur la période janvier-août 2019, le prix moyen au détail de la sole fraîche consommée par les ménages britanniques était de 18,44 EUR/kg, soit 2 % de plus que sur la même période en 2018.

Le Japon est devenu le 38ème pays à conclure un accord de libre-échange (ALE) avec l'UE, le nouvel accord étant entré en vigueur en février 2019.

L'UE, qui représentait 77 % de la production mondiale de merlan en 2017, est le marché le plus important pour le merlan dans le monde. Trois États membres (le Royaume-Uni, la France et l'Irlande) étaient responsables de 86 % des captures de merlan.

En 2018, les pêcheurs slovènes ont débarqué environ 126 tonnes de produits de la pêche fraîche. Le volume total de la pêche maritime slovène a diminué de 2% par rapport à 2017.



Contenu



Premières ventes en Europe

Germon (France, Italie, Espagne) et espadon (Italie, Portugal, Espagne)



Importations extra-UE

Prix moyens hebdomadaires à l'importation dans l'UE de certains produits en provenance de pays d'origine sélectionnés



Consommation

Sole au Royaume-Uni



Études de cas

Importance des ALE pour les PPA de l'UE
Premières ventes de merlan dans les principaux lieux de vente



Faits saillants mondiaux



Contexte macroéconomique

Carburant maritime, prix à la consommation, taux de conversion



Retrouvez toutes les données, informations, et plus encore sur : www.eumofa.eu/fr

Suivez-nous sur Twitter :
[@EU_MARE](https://twitter.com/EU_MARE) [#EUMOFA](https://twitter.com/EUMOFA)

1 Premières ventes en Europe

En **janvier-août 2019**, 13 États membres de l'UE (EM) et la Norvège ont communiqué des données relatives aux premières ventes pour 10 groupes de produits¹. Les données relatives aux premières se basent à la fois sur les notes de premières ventes et sur les données recueillies dans les criées.

1.1. Par rapport à la même période l'an dernier

Augmentation en valeur et en volume : Les premières ventes ont augmenté en Grèce, en Italie, en Lettonie, au Portugal, en Espagne et au Royaume-Uni. L'augmentation de l'approvisionnement en petits pélagiques a été le principal facteur à l'origine de la hausse des premières ventes en Lettonie.

Diminution en valeur et en volume : Les premières ventes ont baissé en Belgique, au Danemark, en France, en Lituanie, aux Pays-Bas et en Suède. La baisse a été particulièrement forte en Suède en raison d'une forte baisse de l'approvisionnement en hareng (-61%). La baisse significative observée en Lituanie est due au cabillaud (-79%).

Table 1. **JANVIER-AOÛT BILAN DES PREMIÈRES VENTES DES PAYS DÉCLARANTS**
(volume en tonnes et valeur en millions d'euros) *

Pays	Janvier-août 2017		Janvier-août 2018		Janvier-août 2019		Évolution depuis janvier-août 2018	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	10.268	40,76	9.054	39,29	8.768	37,92	-3%	-4%
Danemark	151.387	219,18	159.849	224,28	151.073	207,03	-5%	-8%
France	128.059	433,16	126.885	420,62	120.066	408,20	-5%	-3%
Grèce	n/a	n/a	14.596	29,53	15.893	32,14	9%	9%
Italie	64.187	233,28	56.745	214,88	57.401	236,22	1%	10%
Lettonie	36.229	7,35	25.381	4,81	35.154	5,86	39%	22%
Lituanie	1.109	1,05	1.170	0,91	707	0,56	-40%	-38%
Pays-Bas	114.436	244,09	238.213	355,22	165.783	252,53	-30%	-29%
Norvège	2.003.534	1.574,11	2.122.584	1.631,23	1.930.286	1.684,82	-9%	3%
Pologne	70.017	22,80	66.754	20,35	71.218	19,14	7%	-6%
Portugal	62.978	131,63	62.004	131,77	67.380	141,49	9%	7%
Espagne	319.078	809,81	336.639	928,62	340.004	966,03	1%	4%
Suède	375.631	262,68	388.513	223,87	231.243	109,63	-40%	-51%
Royaume-Uni	209.796	384,14	165.124	298,66	176.254	382,34	7%	28%

* Les données de volume sont exprimées en poids net pour les États membres de l'UE et en équivalent-poids vif (EPL) pour la Norvège. Les prix sont indiqués en EUR/kg (hors TVA).

Pour la Norvège, elles sont exprimées en EUR/kg de poids vif.

**Données partielles. Les données relatives aux premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports (environ 50% du total des débarquements).

Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

¹ Les groupes de produits pour lesquels les premières ventes sont déclarées sont les suivants : bivalves et autres mollusques, céphalopodes, crustacés, poissons plats, poissons d'eau douce, poissons de fond, autres poissons marins, salmonidés, petits pélagiques, thons et espèces apparentées.

1.2. En août 2019

Augmentation en valeur et en volume : Les premières ventes ont augmenté en Belgique, en Grèce, en Italie, en Lettonie et en Lituanie. L'augmentation a été particulièrement marquée en Lettonie en raison d'un approvisionnement élevé en sprat, en hareng et en éperlan.

Diminution en valeur et en volume : Les premières ventes ont baissé en France, en Pologne et en Suède. Pour ces deux derniers pays, la baisse est due à une diminution importante de l'approvisionnement de hareng.

Table 2. **BILAN DES PREMIÈRES VENTES D'AOÛT DANS LES PAYS DÉCLARANTS**
(volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Août 2017		Août 2018		Août 2019		Évolution de Août 2018	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	1.206	5,40	1.086	4,61	1.167	5,01	7%	9%
Danemark	33.083	39,97	38.751	39,50	36.433	41,32	-6%	5%
France	15.978	57,98	16.546	55,29	15.391	54,64	-7%	-1%
Grèce	n/a	n/a	1.363	3,26	2.107	3,87	55%	19%
Italie	6.505	27,68	6.238	26,48	6.440	27,83	3%	5%
Lettonie	2.303	0,41	1.463	0,26	4.063	0,61	178%	134%
Lituanie	10,00	0,007	5,76	0,006	6,04	0,009	5%	43%
Pays-Bas	34.647	55,41	30.306	49,95	32.378	43,61	7%	-13%
Norvège	121.841	129,56	127.592	144,58	164.073	131,15	29%	-9%
Pologne	4.339	1,76	2.245	0,84	878	0,32	-61%	-62%
Portugal	12.867	21,51	14.284	21,99	12.346	22,33	-14%	2%
Espagne	46.978	115,62	54.458	140,04	50.835	143,98	-7%	3%
Suède	57.729	63,37	57.647	57,76	18.529	12,05	-68%	-79%
Royaume-Uni	28.792	44,15	29.664	45,57	28.021	53,48	-6%	17%

*Les données de volume sont exprimées en poids net pour les États membres de l'UE et en équivalent-poids vif (EPL) pour la Norvège. Les prix sont indiqués en EUR/kg (hors TVA).

Pour la Norvège, elles sont exprimées en EUR/kg de poids vif. **Données partielles. Les données relatives aux premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports (environ 50% du total des débarquements). Les données de volume sont également déclarées en poids net.

Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

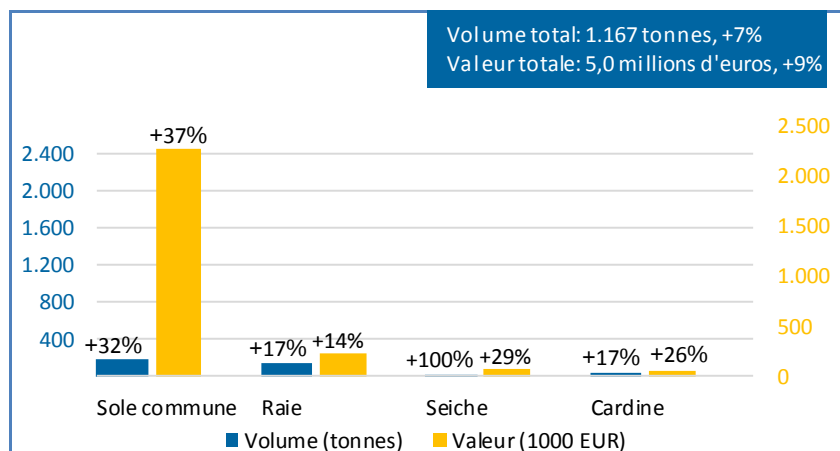
Les données hebdomadaires les plus récentes sur les premières ventes (**jusqu'à la semaine 46-2019**) sont disponibles sur le site web de l'EUMOFA, et peuvent être consultées [ici](#).

Les données mensuelles les plus récentes sur les premières ventes **du mois de septembre** sont disponibles sur le site web de l'EUMOFA, et peuvent être consultées [ici](#).

1.3. Premières ventes dans certains pays

En Belgique, sur la période **janvier-août 2019**, la valeur et le volume globaux des premières ventes ont baissé respectivement de 4% et 3% par rapport à la même période en 2018. Les espèces qui ont le plus contribué à cette baisse sont la seiche, la plie européenne, le grondin et la coquille Saint-Jacques. En **août 2019**, la valeur totale et le volume étaient plus élevés qu'en août 2018. La sole commune était la principale espèce à l'origine des augmentations observées, suivie de la raie, de la seiche et de la cardine. Le prix de la seiche a chuté de 36%, pour s'établir à 3,12 EUR/kg, en raison d'une augmentation de 100 % de l'approvisionnement, résultat d'un fort recrutement printanier.

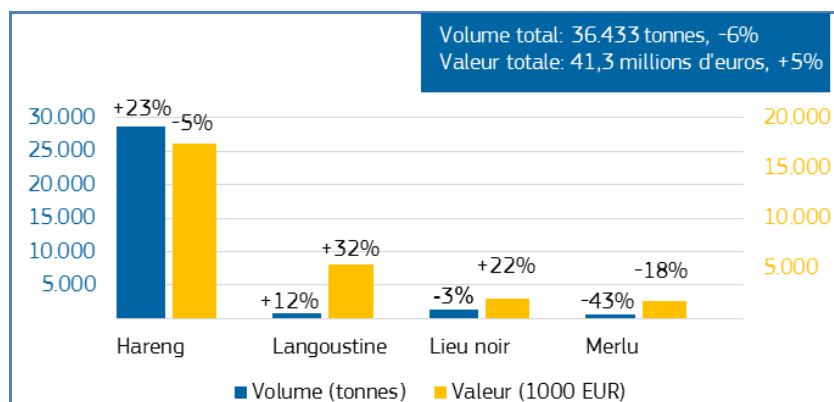
Figure 1. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE, AOÛT 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

Au Danemark, sur la période **janvier-août 2019**, la valeur des premières ventes a chuté de 8 % et le volume de 5 % par rapport à la même période en 2018, principalement en raison de la crevette (*Crangon* spp.), du cabillaud, de la sole commune, de la crevette d'eau froide, de la moule *Mytilus* spp. et de la plie européenne, parmi d'autres espèces. En **août 2019**, la valeur des premières ventes a augmenté, tandis que le volume a diminué par rapport à août 2018. Les hausses de valeur sont principalement attribuables à la forte hausse du prix moyen du hareng (+30 %) et du lieu noir (+27 %), ainsi qu'à l'approvisionnement accru en langoustines à forte valeur commerciale. La diminution du volume est attribuable à une diminution de l'approvisionnement en hareng et en merlu.

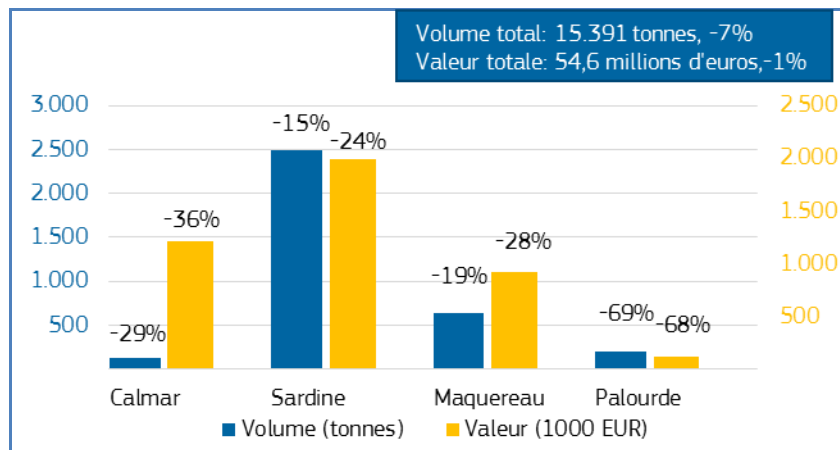
Figure 2. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK, AOÛT 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

En France, sur la période **janvier-août 2019**, les premières ventes ont diminué de 3% en valeur et de 5% en volume par rapport à janvier-août 2018. La valeur de la baudroie et de la seiche, ainsi que le volume de palourdes et de merlu, ont été les principaux facteurs à l'origine de cette baisse. En **août 2019**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué par rapport à août 2018. Le calmar, la sardine, le maquereau et la palourde sont parmi les espèces clés qui ont connu les baisses les plus importantes en valeur et en volume.

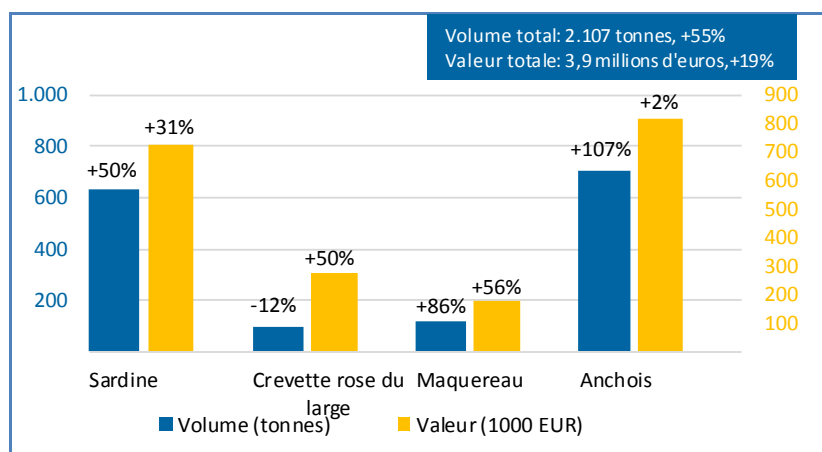
Figure 3. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE, AOÛT 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

Grèce, sur la période **janvier-août 2019**, par rapport à la même période en 2018, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté de 9 % en raison des ventes de sardine, rouget, merlu et calmar. En **août 2019**, la valeur et le volume des premières ventes ont été sensiblement plus élevés qu'en 2018. Un bon recrutement d'espèces clés : sardine, maquereau et surtout anchois a été le facteur clé des augmentations observées. La forte production d'anchois est également observée à l'été 2018. Selon les parties prenantes, les prises d'août 2019 étaient principalement composées des jeunes de l'année (YOY) qui ont un faible poids et un prix inférieur.

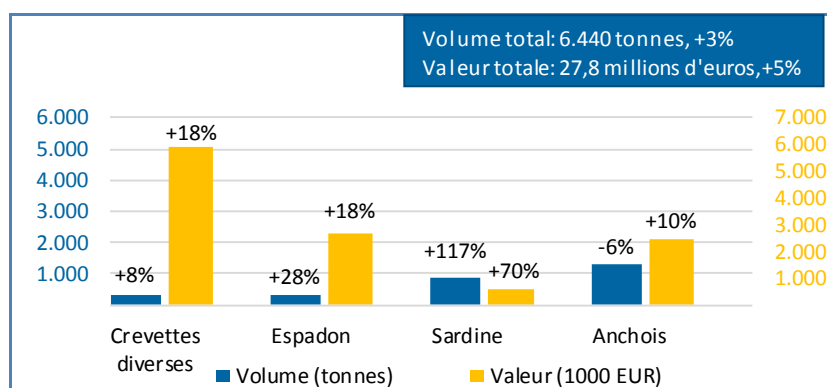
Figure 4. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN GRECE, AOÛT 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

Italie, en **Janvier-août 2019**, par rapport à la même période en 2018, la valeur des premières ventes a augmenté de 10% et leur volume de 1%. Ces changements étaient principalement dus aux crevettes diverses*, aux poulpes, aux seiches, à l'espadon et à la sardine. En **août 2019**, les premières ventes ont continué d'afficher des hausses en valeur et en volume par rapport à août 2018. Ces mêmes espèces, avec l'anchois, comptaient parmi les principales espèces responsables de la hausse. Le prix moyen de la sardine a fortement baissé de 22%. Cette situation était liée à un fort recrutement au cours des trois dernières années, ce qui a entraîné une plus grande abondance, mais des poissons plus petits (plus de juvéniles) dans les captures.

Figure 5. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS COMMERCIALES EN ITALIE, AOÛT 2019**

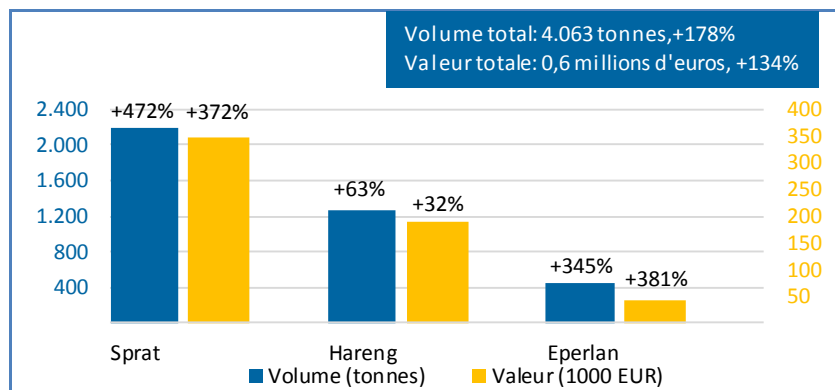


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

*Agrégation de l'EUMOFA pour les espèces (métadonnées 2, annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>).

Lettonie, en **De janvier à août 2019**, les petits pélagiques (hareng, sprat, éperlan) ont été les principales espèces responsables de l'augmentation marquée de la valeur et du volume des premières ventes (+22 % et +39 %, respectivement) par rapport à la même période en 2018. En **août 2019**, les premières ventes ont considérablement augmenté en valeur et en volume par rapport à août 2018 en raison des ventes élevées des mêmes espèces de petits pélagiques. Le prix moyen du hareng et du sprat a baissé de 19 % à 0,15 EUR/kg et de 17 % à 0,16 EUR/kg, respectivement, en raison du volume élevé des ventes des deux espèces.

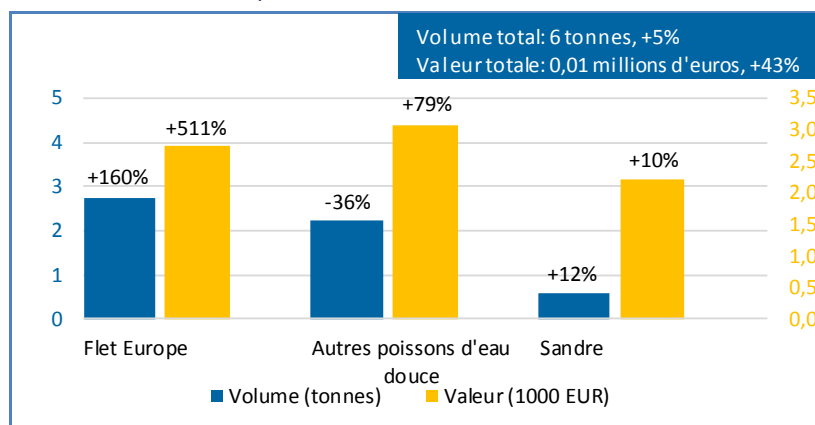
Figure 6. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE, AOÛT 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

 En **Lituanie**, en **janvier-août 2019**, les premières ventes ont diminué de 38 % en valeur et de 40 % en volume par rapport à janvier-août 2018, principalement en raison d'une baisse des stocks de cabillaud. En **août 2019**, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté par rapport à août 2018, principalement en raison du flet européen. Le prix moyen du flet européen a plus que doublé en août 2019 par rapport au même mois de l'année précédente pour atteindre 1,00 EUR/kg (+135%).

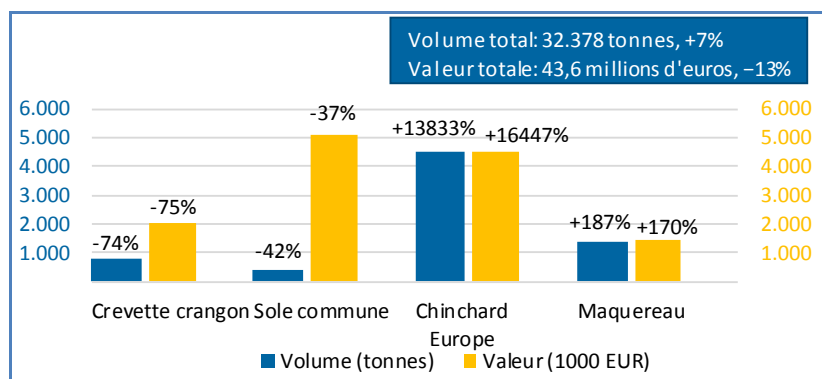
Figure 7. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE, AOÛT 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

 Aux **Pays-Bas**, sur la période **janvier-août 2019**, les premières ventes ont baissé de 29% en valeur et de 30% en volume par rapport à la même période en 2018. Cela s'explique principalement par une diminution significative de l'offre de merlan bleu (-43%) et de hareng (-40%). En **août 2019**, la valeur des premières ventes a chuté - principalement en raison des crevettes *Crangon* spp. et des ventes de sole commune - alors que le volume a augmenté par rapport à août 2018. Cette augmentation du volume est liée à l'offre accrue de chinchard d'Europe et de maquereau. Les deux stocks ont connu un fort recrutement au cours des dernières années et l'état des stocks était bon, ce qui a entraîné les premières ventes élevées observées. Parmi les espèces les plus prisées, le prix moyen du chinchard d'Europe a augmenté de 19 % pour s'établir à 1,00 EUR/kg.

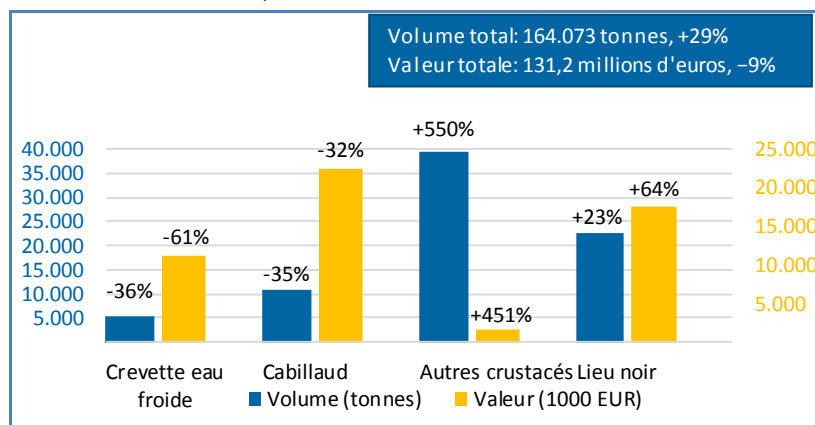
Figure 8. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AUX PAYS-BAS, AOÛT 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

 En **Norvège**, sur la période **janvier-août 2019**, les premières ventes ont augmenté de 3% en valeur et diminué de 9% en volume par rapport à la même période en 2018. La valeur a augmenté en raison des ventes de cabillaud et de maquereau, tandis que le volume a diminué en raison de diverses espèces de petits pélagiques*. En **août 2019**, par rapport à août 2018, la valeur des premières ventes a diminué, tandis que les volumes ont augmenté. La crevette d'eau froide a été la principale espèce qui a contribué à la diminution de la valeur, tandis que l'augmentation du volume était le résultat d'un approvisionnement plus élevé d'autres crustacés*. Le prix moyen de la crevette d'eau froide a baissé de 38 %, à 2,02 EUR/kg.

Figure 9. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE, AOÛT 2019**

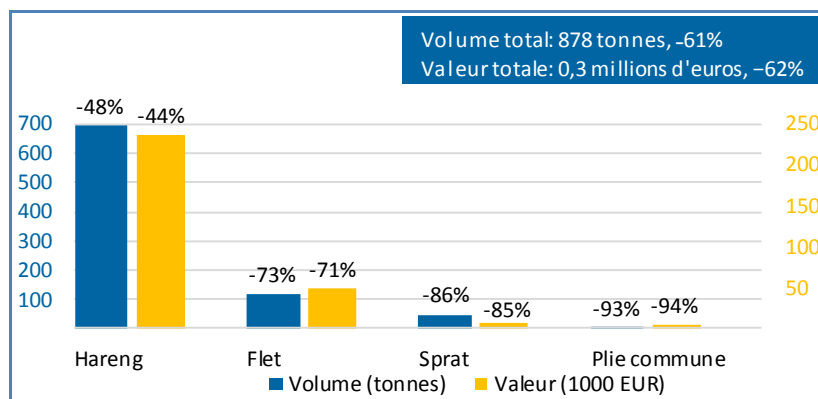


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. Les données relatives aux volumes sont exprimées en équivalent-poids vif (EPL). Les prix sont exprimés en EUR/kg de poids vif.

*Agrégation de l'EUMOFA pour les espèces (métadonnées 2, annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>).

En **Pologne**, en sur la période **janvier à août 2019**, les premières ventes ont diminué de 6% en valeur (du fait de la truite et du hareng), tandis que le volume a augmenté de 7% (du fait du sprat) par rapport à la même période en 2018. En **août 2019**, la valeur et le volume des premières ventes ont chuté de plus de 60 % par rapport à août 2018, le hareng, le flet d'Europe, le sprat et la plie commune étant les principales espèces responsables de cette forte baisse. Le hareng a enregistré une hausse de prix de 7 % à 0,34 EUR/kg, tandis que les prix de la plie commune ont baissé de 8 % à 0,83 EUR/kg.

Figure 10. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN POLOGNE, AOÛT 2019**

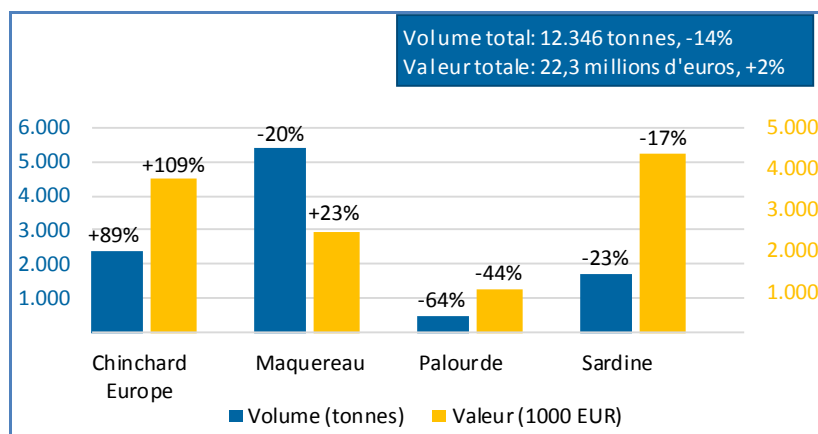


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

Au **Portugal**, sur la période **janvier-août 2019**, les premières ventes ont augmenté de 7% en valeur et de 9% en volume par rapport à la même période en 2018, principalement du fait des ventes de chinchard d'Europe et d'anchois. En **août 2019**, la valeur des premières ventes a augmenté, principalement en raison du chinchard d'Europe, tandis que la diminution du volume est attribuable au maquereau, à la palourde et à la sardine, comparativement à août 2018. Le maquereau, l'espèce la plus importante en termes de volume des premières ventes, a enregistré une hausse de prix de 54 % pour atteindre 0,46 EUR/kg, en raison d'une réduction de l'approvisionnement.

Figure 11. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN PORTUGAL, AOÛT 2019**

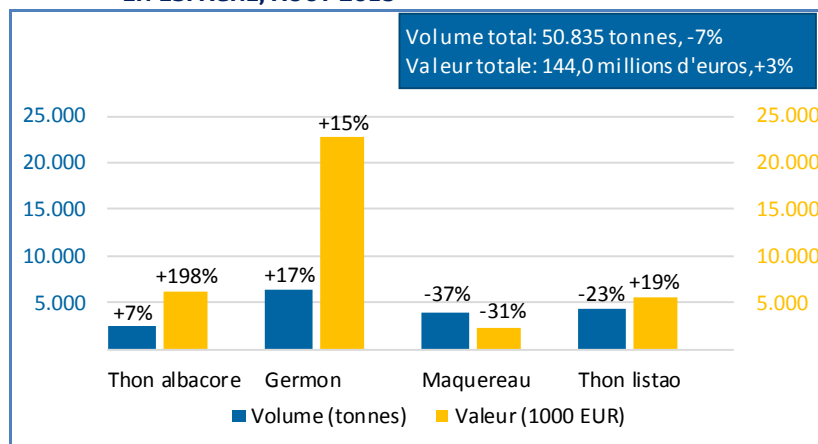


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

En **Espagne**, sur la période **janvier-août 2019**, la valeur des premières ventes a augmenté de 4 % par rapport à 2018 en raison du poulpe, de l'anchois, du germon et de la crevette rose du large. Les volumes ont légèrement augmenté (+1%) au cours de la même période en raison de l'offre élevée de chinchard d'Europe et d'anchois. En **août 2019**, la valeur a augmenté alors que le volume a diminué par rapport à août 2018. La valeur a augmenté principalement en raison des ventes de thon albacore, tandis que le volume a diminué en raison d'une baisse de l'offre de maquereau et de thon listao. Le prix moyen de thon albacore a augmenté de 179% pour atteindre 2,48 EUR/kg. Reflétant un prix plus habituel pour l'espèce, par rapport à un prix anormalement bas observé en août 2018.

Figure 12. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESPAGNE, AOÛT 2019**

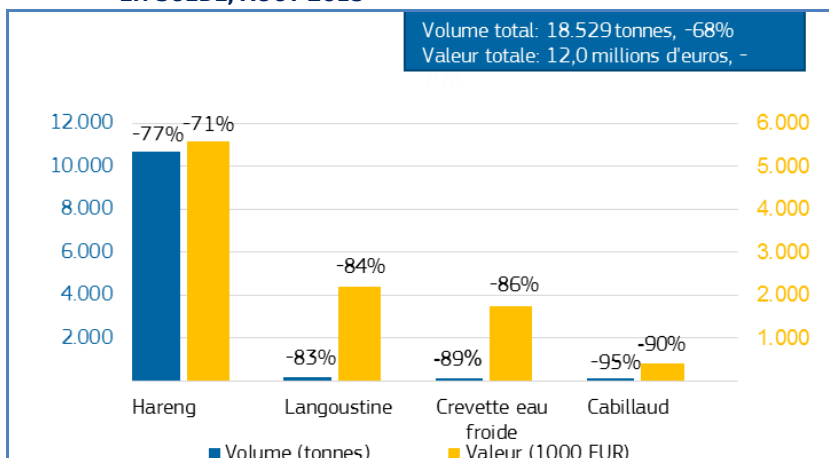


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

 En **Suède**, les baisses de la valeur des premières ventes (-51%) et du volume (-40%) en **janvier-août 2019**, par rapport à la même période en 2018, étaient principalement dues au hareng, à la crevette d'eau froide et à la langoustine. En **août 2019**, la valeur et le volume ont continué d'afficher une tendance négative par rapport à août 2018, les baisses les plus marquées des premières ventes de hareng, de langoustine, de crevette d'eau froide et de cabillaud ayant été enregistrées. Le prix moyen du hareng a augmenté de 28% pour atteindre 0,52 EUR/kg.

Figure 13. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE, AOÛT 2019**

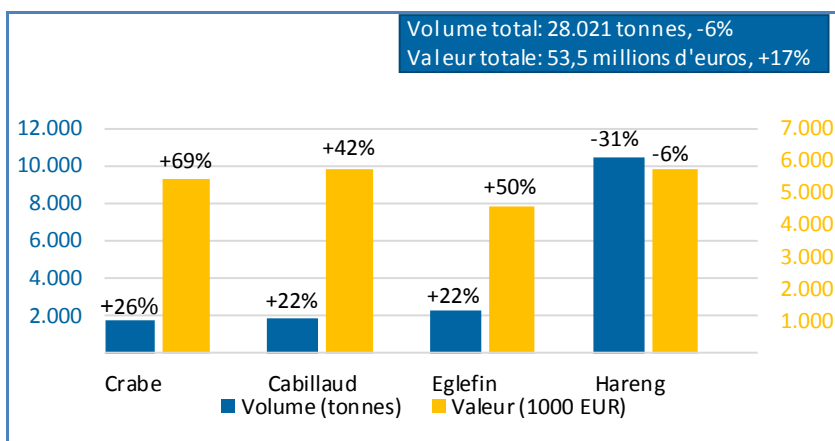


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

 Au **Royaume-Uni**, sur la période **janvier-août 2019**, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté respectivement de 28 % et de 7 % par rapport à la même période en 2018. Les augmentations étaient principalement dues aux ventes de langoustine, de crabe, de lieu noir et d'églefin. En **août 2019**, l'augmentation globale des premières ventes était attribuable au crabe, au cabillaud et à l'églefin, tandis que la diminution du volume était principalement liée au hareng, comparativement à août 2018. Parmi les autres espèces clés, une forte hausse du prix moyen a été enregistrée pour le crabe, dont les prix ont augmenté de 34% pour atteindre 3,13 EUR/kg.

Figure 14. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU ROYAUME-UNI, AOÛT 2019**

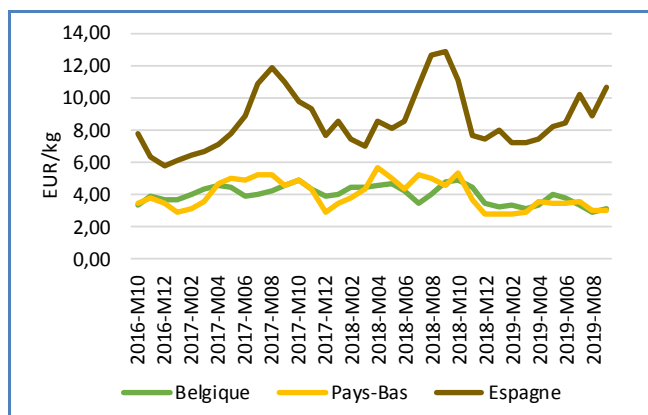


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

1.4. Comparaison des prix en première vente d'espèces sélectionnées dans des pays sélectionnés

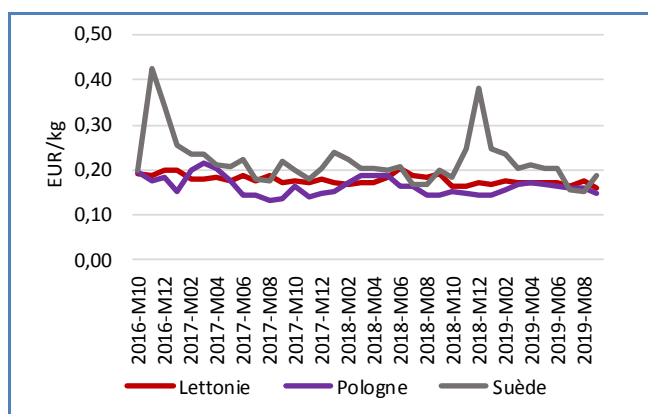
Figure 15. **PRIX EN PREMIÈRE VENTE DE LA SEICHE EN BELGIQUE, AUX PAYS-BAS ET EN ESPAGNE**



Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

Les premières ventes de **seiche** ont lieu dans de nombreux pays européens, dont la **Belgique**, les **Pays-Bas** et l'**Espagne**. Les prix moyens en première vente en août 2019 (le mois le plus récent disponible) étaient de 3,12 EUR/kg en Belgique (en hausse de 8% à partir de juillet 2019 et en baisse de 36% par rapport à août 2018); 3,04 EUR/kg aux Pays-Bas (en baisse de 2% par rapport au mois précédent et de 34% par rapport à un an auparavant); et 10,64 EUR/kg en Espagne (en hausse de 20% par rapport au mois précédent et en baisse de 18% par rapport à l'année précédente). Les prix de la seiche en Belgique et aux Pays-Bas affichent une légère tendance à la baisse sur la période observée. En Espagne, c'est le contraire qui est observé. Les variations de volume ont été saisonnières, avec des pics différents dans les trois pays : Décembre-février en Belgique, octobre-décembre aux Pays-Bas et Novembre-Février en Espagne.

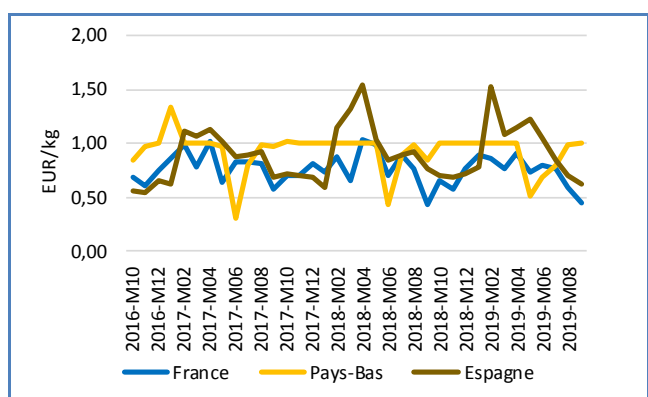
Figure 16. **PRIX EN PREMIÈRE VENTE DU SPRAT EN LETTONIE, EN POLOGNE ET EN SUÈDE**



Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

Les premières ventes de **sprat** dans l'UE ont lieu principalement en **Pologne**, ainsi qu'en **Suède** et en **Lettonie**. En août 2019, les prix moyens en première vente du sprat étaient : 0,16 EUR/kg en Lettonie (en baisse de 9% à partir de juillet 2019 et de 17% par rapport à juillet 2018) ; 0,15 EUR/kg en Pologne (en baisse de 7 % par rapport au mois précédent et en hausse de 3 % par rapport à l'année précédente); et 0,19 EUR/kg en Suède (soit une hausse de 24 % à partir de juillet 2019 mais une baisse de 6 % par rapport à juillet 2018). En Lettonie et en Pologne, les prix étaient globalement comparables et ont affiché une légère tendance à la baisse. En Suède, les pics de prix observés sont en ligne avec une baisse de l'offre. Les volumes de premières ventes sont saisonniers sur les trois marchés, avec des pics en février-mars.

Figure 17. **PRIX EN PREMIÈRE VENTE DU CHINCHARD D'EUROPE EN FRANCE, AUX PAYS-BAS ET EN ESPAGNE**



Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

Les premières ventes de **chinchard d'Europe** dans l'UE ont lieu dans de nombreux pays européens, notamment en **Espagne**, aux **Pays-Bas**, ainsi qu'en **France**. En août 2019, les prix moyens en première vente étaient : 0,45 EUR/kg en France (en baisse de 25% par rapport au mois précédent et en hausse de 2% par rapport à l'année précédente) ; 1,00 EUR/kg aux Pays-Bas (inchangé par rapport à juillet 2019 et en hausse de 19% par rapport à août 2018) ; et 0,63 EUR/kg en Espagne (en baisse de 12% par rapport à juillet 2019 et 19% de moins que l'année précédente). Les prix ont suivi une légère tendance à la hausse en Espagne ; l'inverse s'est produit en France et aux Pays-Bas. Les volumes vendus sur les marchés de première vente sont très saisonniers. En Espagne, où la majorité des ventes déclarées ont lieu, le pic des ventes de chinchard d'Europe couvre les mois de septembre à novembre. En France, les pics sont observés en Avril-Juin, et aux Pays-Bas, l'espèce est principalement vendue en février. La raison du prix de 1,00 EUR/kg, observé pendant la majorité des mois analysés, est très probablement due aux déclarations de première vente au sein de l'entreprise propriétaire de la flotte de pêche.



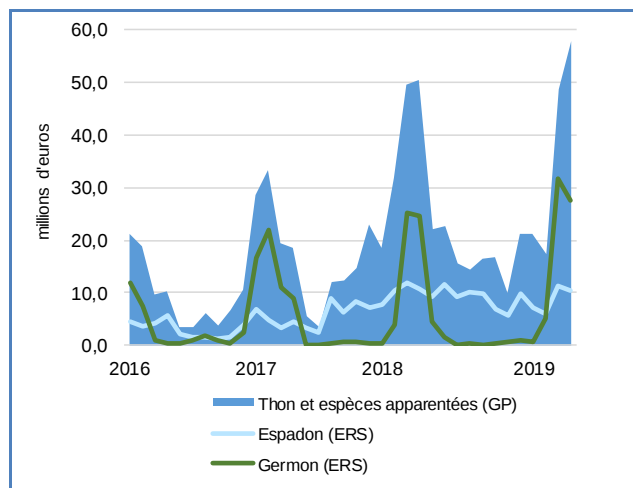
1.5. Groupe de produits du mois : Thonidés et espèces apparentées

Le groupe de produits " **thonidés et espèces apparentées** " (GP²) s'est classé 4^e en valeur et 3^e en volume parmi dix CG vendus au stade de la première vente en août 2019³. Les premières ventes de ces espèces ont atteint 58 millions d'euros et 19.716 tonnes, augmentant de 15 % en valeur et diminuant de 7 % en volume par rapport à août 2018. Au cours des 36 derniers mois, la valeur la plus élevée des premières ventes de thonidés et d'espèces apparentées a été enregistrée en août 2019, le mois le plus récent analysé.

Le groupe de produits "Thonidés et espèces apparentées" comprend 7 espèces commerciales principales : germon, thon obèse, thon rouge, thon listao, thon albacore, diverses espèces de thon et espadon⁴. Les espèces de requins pélagiques, normalement considérées comme des espèces voisines du thon, ne sont pas incluses dans le groupe des thonidés et espèces apparentées.

Au niveau du Système d'enregistrement et de déclaration électroniques (ERS), le germon (48 %) et l'espadon (18 %) représentaient ensemble 66 % du total de la valeur des premières ventes de ce groupe de produits en août 2019 et 64 % de leur valeur au cours des 36 derniers mois (septembre 2016-août 2019).

Figure 18. **COMPARAISON DE LA VALEUR DES PREMIÈRES VENTES AUX NIVEAUX « GP » ET « ERS » POUR LES PAYS DÉCLARANTS***.



*Norvège exclue des analyses.

Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

1.6. Zoom sur le germon



Le germon (*Thunnus alalunga*) est une espèce cosmopolite que l'on trouve dans les eaux tropicales et tempérées des océans du monde entier, y compris en mer Méditerranée. Le germon est l'une des plus petites espèces de thonidés et revêt une grande importance économique pour la pêche commerciale et récréative. Il existe trois stocks distincts dans l'océan Atlantique : les stocks du nord et du sud et un stock méditerranéen. Sa croissance est rapide et sa maturité est

atteinte à environ 6 ans, avec une durée de vie d'environ 15 ans. Bien que le germon soit une espèce tempérée, sa reproduction dans l'Atlantique se produit dans les eaux tropicales. Le germon est carnivore et se nourrit de sardines, d'anchois, de maquereaux et de calmars. Ils ont une taille moyenne de 60-80 cm.

L'Union européenne est le principal producteur de germon de la Méditerranée et de l'Atlantique Nord, avec respectivement 90% et 80% des captures totales de chacun des stocks au cours de la dernière décennie⁵.

Le stock du Nord est exploité par les pêcheries de surface (canniers et ligneurs) et les palangriers. La majorité des pêches de surface ciblées de l'UE ont lieu dans le golfe de Gascogne et à proximité des îles Canaries et des Açores en été et en automne. Les États membres concernés par ces pêches ciblées sont l'Irlande, la France, le Portugal et l'Espagne. Le stock nordique est géré au moyen de totaux admissibles des captures (TAC) et d'une limitation du nombre de navires. La majeure partie des captures du stock méditerranéen provient de la pêche à la palangre, dont l'Italie est le principal producteur. Le germon apparaît également comme prise accessoire dans la pêche à la senne coulissante française, dans les flottes côtières espagnoles et dans la pêche sportive. La Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICAT) est responsable de la gestion et de la conservation du germon. Le stock méditerranéen est géré avec des TAC, des mesures spatio-temporelles - dont une fermeture de deux mois entre le 1^{er} octobre et le 30 novembre pour les palangres - et une liste limitée de navires autorisés à cibler le germon⁶.

² Annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>

³ Le tableau 1.2 de l'annexe contient davantage de données sur les groupes de produits.

⁴ Agrégation d'EUMOFA pour les espèces - Métadonnées 2, Annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>

⁵ https://stecf.jrc.ec.europa.eu/reports/strategic-issues/-/asset_publisher/5fZb/document/id/1697322

⁶ RAPPORT ICCAT 2018-2019 (I) https://www.iccat.int/Documents/SCRS/ExecSum/ALB_ENG.pdf

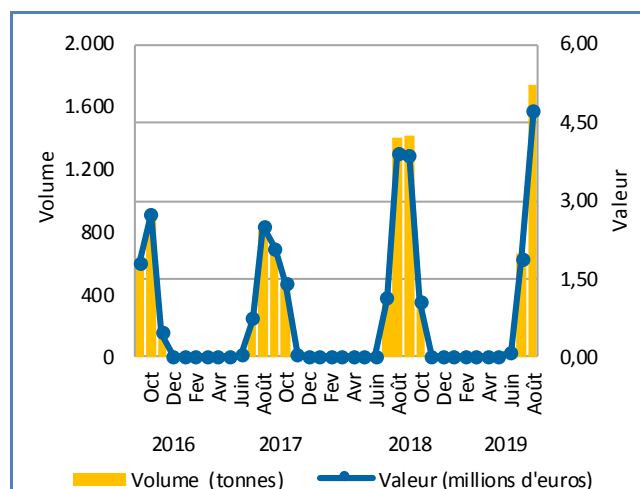
Pays sélectionnés

En **France**, sur la période janvier-août 2019, les premières ventes de germon ont augmenté de 32% en valeur et de 35% en volume par rapport à la même période en 2018. Par rapport à 2017, la valeur et le volume ont plus que doublé (avec des augmentations de +105% et +135%, respectivement). Les premières ventes de germon montrent une tendance saisonnière, car la plupart des ventes sont enregistrées pendant les mois d'été.

La flotte française vise principalement le stock septentrional de germon, qui est exploité par la pêche de surface et la pêche à la palangre⁷. Parmi les espèces de thonidés et espèces apparentées vendues au stade de la première vente en août 2019, le germon représentait 72 % de la valeur totale des premières ventes et 88 % du volume des premières ventes.

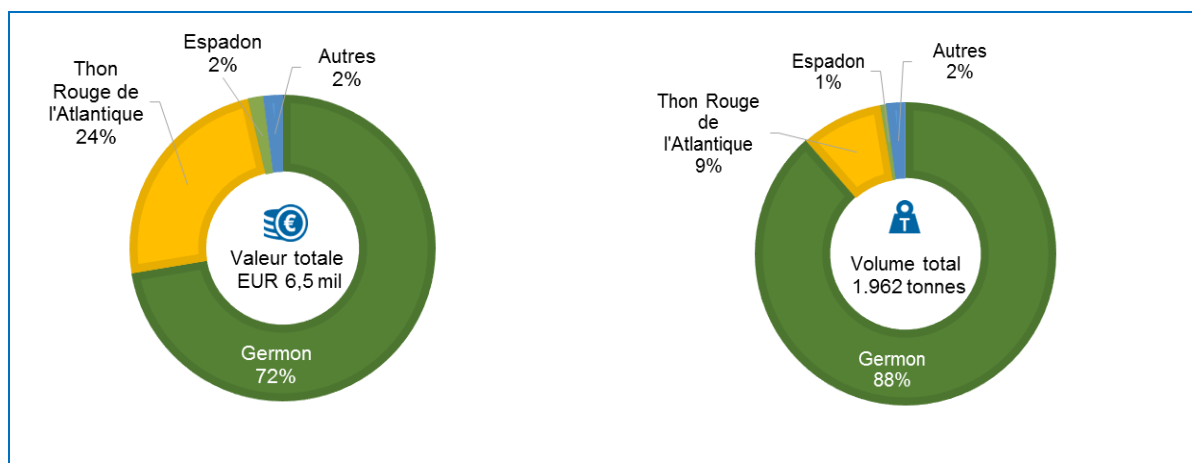
Saint-Jean-de-Luz, La Turballe et Le Guilvinec dans le golfe de Gascogne représentent environ 73% de la valeur totale des premières ventes enregistrées sur la période janvier-août 2019.

Figure 19. **GERMON : PREMIÈRES VENTES EN FRANCE**



Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

Figure 20. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE THONIDÉS ET ESPÈCES APPARENTÉES (ERS) EN FRANCE, EN VALEUR ET EN VOLUME, AOÛT 2019**



Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

⁷ https://www.iccat.int/Documents/SCRS/ExecSum/ALB_ENG.pdf

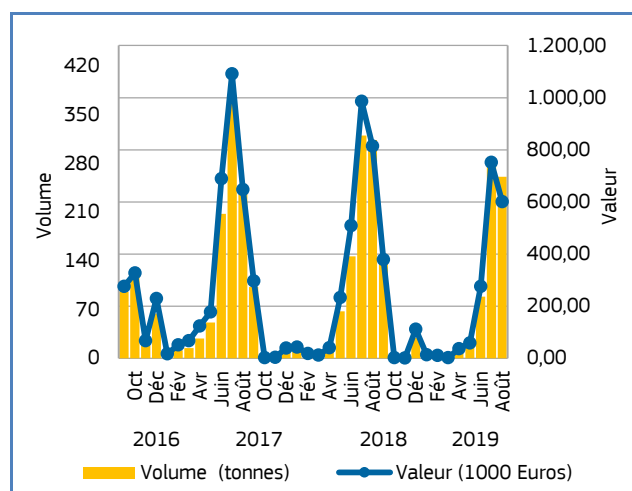
En **Italie**, sur la période janvier-août 2019, les premières ventes de germon ont diminué de 34% en valeur et de 25% en volume par rapport à janvier-août 2018. Par rapport à la même période en 2017, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué respectivement de 39 % et de 30 %. La pêche au germon est saisonnière, avec des ventes plus élevées durant l'été et très peu de captures durant les mois d'hiver.

L'Italie est le principal producteur de germon de l'UE, avec environ 53 % de ses captures au cours des dix dernières années. La majorité des captures est attribuable aux palangriers⁸.

Parmi les espèces de thonidés et espèces apparentées vendues en août 2019, le germon représentait 16% de la valeur totale des premières ventes et 34% du volume.

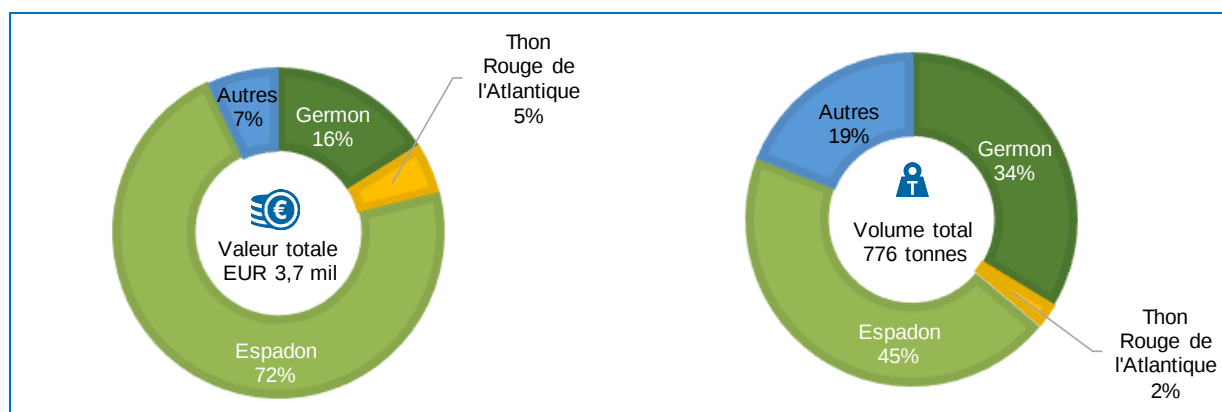
Riposto, Acitrezza et Messine sont les ports de pêche de l'île de Sicile où plus de 60% des premières ventes ont eu lieu pendant les huit premiers mois de 2019.

Figure 21. **GERMON : PREMIÈRES VENTES EN ITALIE**



Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

Figure 22. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE THON ET D'ESPÈCES APPARENTÉES (ERS) EN ITALIE, EN VALEUR ET EN VOLUME, AOÛT 2019**



Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

⁸ https://www.iccat.int/Documents/SCRS/ExecSum/ALB_ENG.pdf

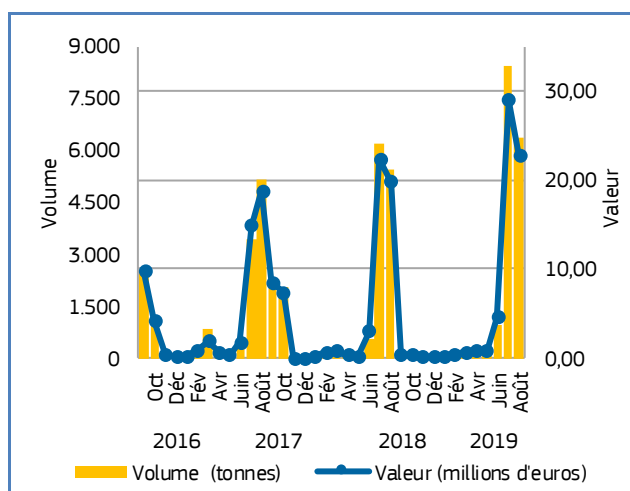
En **Espagne**, en janvier-août 2019, les premières ventes de germon ont augmenté de 25% en valeur et de 29% en volume par rapport à la même période en 2018. Par rapport à janvier-août 2017, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté de 49% et 57 %, respectivement. Comme dans le reste des pays étudiés, les ventes de germon ont lieu principalement pendant l'été. Le comportement migratoire annuel du germon juvénile est à l'origine de la saisonnalité marquée des captures de cette espèce, y compris dans l'Atlantique Nord-Est et dans les eaux du golfe de Gascogne⁹.

La pêche au germon est ciblée par les canneurs et les ligneurs espagnols qui utilisent deux types d'engins de pêche : palangres et leurres artificiels¹⁰.

Parmi les espèces de thonidés et espèces apparentées vendues en août 2019, le germon représentait 48% de la valeur totale des premières ventes et 37% du volume.

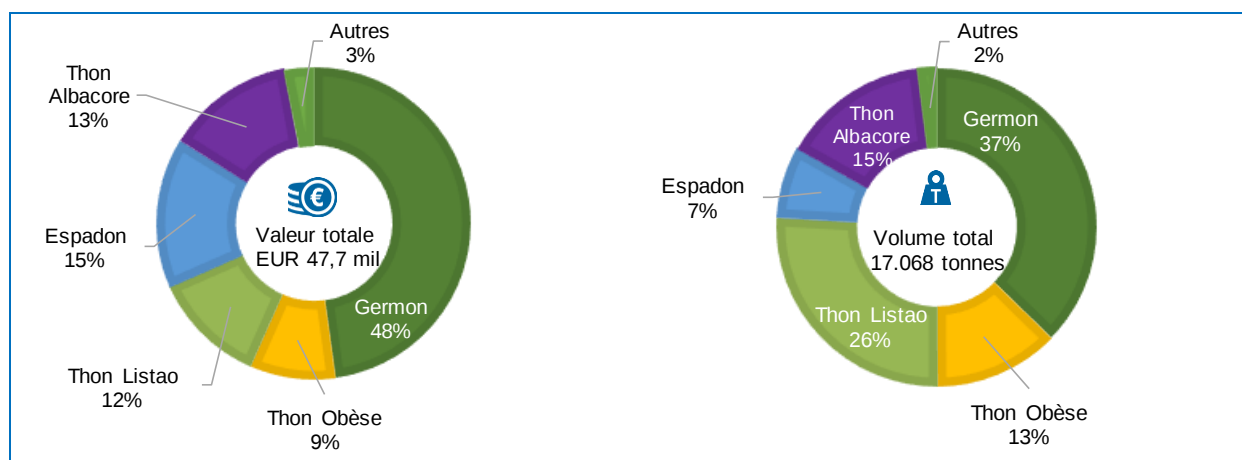
Guetaria, Fuenterrabía et Aviles sont les ports de pêche du golfe de Gascogne avec les premières ventes les plus élevées de janvier à août 2019.

Figure 23. **GERMON : PREMIÈRES VENTES EN ESPAGNE**



Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

Figure 24. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE THON ET D'ESPÈCES APPARENTÉES (ERS) EN ESPAGNE, VALEUR ET VOLUME, AOÛT 2019**



Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

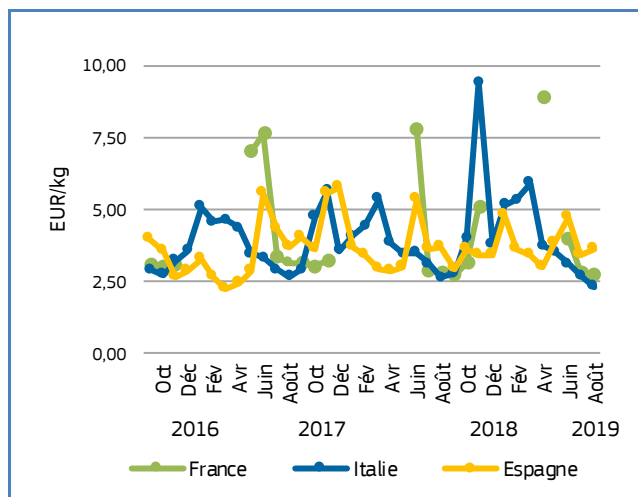
⁹ https://www.iccat.int/Documents/CVSP/CV075_2018/n_8/CV075082300.pdf

¹⁰ https://www.seafish.org/media/Report_SR569_Tuna2005.doc



Évolution des prix

Figure 25. **GERMON : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS**



Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

Au cours de la période de 36 mois observée (septembre 2016-août 2019), le prix moyen du germon en France (4,12 EUR/kg) était supérieur de 5% à celui de l'Italie (3,94 EUR/kg), et de 15% à celui de l'Espagne (3,62 EUR/kg).

En **France**, en août 2019, le prix moyen de première vente du germon (2,70 EUR/kg) a légèrement baissé de 3% et 13% par rapport au même mois en 2018 et 2017, respectivement. Au cours des 36 derniers mois, le prix le plus bas a été enregistré en août 2019 à 2,70 EUR/kg pour environ 1.740 tonnes, tandis que le prix le plus élevé à plus de 5,00 EUR/kg a été enregistré au début et à la fin de la saison de pêche, lorsque, en général, les captures sont nettement inférieures. La pêche du germon est la plus intense de juillet à octobre.

En **Italie**, le prix moyen du germon s'élevait à 2,30 EUR/kg en août 2019, soit 11% de moins qu'en août 2018 et 13% de moins qu'en août 2017. Au cours des 36 derniers mois, les prix ont été les plus élevés durant l'hiver, lorsque les prises n'ont atteint que quelques tonnes. Les prix ont atteint un sommet en mars 2019 lorsque moins d'une tonne de germon a été vendue à un prix moyen de 5,90 EUR/kg. Le prix le plus bas a été atteint en août 2019 à 2,30 EUR/kg pour 261 tonnes. Juillet et août sont les mois où la pêche au germon est la plus intense.

En **Espagne**, le prix moyen du germon s'élevait à 3,58 EUR/kg en août 2019, soit 2 % de moins qu'en août 2018 et 2017. Les prix les plus élevés sont observés pendant l'hiver, lorsque l'offre est faible, mais aussi en juin, lorsque la saison de pêche au germon commence. Au cours des 36 derniers mois, les prix ont atteint un sommet en décembre 2017, lorsque 2,3 tonnes ont été vendues à un prix moyen de 5,73 EUR/kg. Le prix le plus bas a été atteint en mars 2017 à 2,20 EUR/kg pour 849 tonnes vendues.

1.7. Zoom sur l'espadon



L'espadon (*Xiphias gladius*), membre de la famille des Xiphiidae, vit dans les eaux tropicales, tempérées et froides, et est largement répandu dans l'océan Atlantique et la mer Méditerranée. Cette espèce peut atteindre un poids de plus de 500 kg pour 4,5 mètres de long. Les frayères les plus connues pour l'espadon se trouvent en Méditerranée, autour de la partie sud de la péninsule italienne et en Sicile. Le frai est plus intensif entre juin et août. L'espadon se nourrit d'une grande variété de proies¹¹.

Les flottes de l'UE ciblent trois stocks principaux : le stock de l'Atlantique Nord, le stock de l'Atlantique Sud et le stock de la Méditerranée. L'espadon est capturé dans les eaux côtières et hauturières à la palangre, au chalut, au harpon et au filet. L'espèce est disponible pour les pêcheries principalement entre avril et décembre, avec des captures maximales au printemps.

L'UE joue un rôle majeur dans la pêche à l'espadon en Méditerranée, avec plus de 70% des captures totales. Les États membres actifs dans cette pêche sont l'Italie, l'Espagne et la Grèce qui, ensemble, représentent plus de 90 % du quota de l'UE pour cette espèce, le reste des possibilités de pêche se répartissant entre Malte, la France, Chypre et la Croatie¹².

Les stocks d'espadon sont gérés par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA), qui fixe les TAC et les quotas nationaux, ainsi que la taille minimale de débarquement et autres mesures de gestion. Les mesures de gestion de l'UE pour le stock méditerranéen comprennent la réduction de la capacité et de l'effort de pêche, un total admissible des captures, la réduction de la flotte, des périodes de fermeture de la pêche, la limitation de la taille des engins de pêche et une sélectivité accrue pour réduire les captures de juvéniles, ainsi que des exigences de contrôle¹³. Les fermetures de pêcheries sont déterminées par chaque État membre. Celles-ci peuvent être soit du 1er octobre au 30 novembre, avec une fermeture supplémentaire d'un mois à tout moment entre le 15 février et le 31 mars, soit, alternativement, pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars de chaque année¹⁴. En 2018, 7.537 navires de l'UE étaient autorisés à pêcher l'espadon de la Méditerranée, dont 5.464 bateaux de plaisance et 1.918 palangriers d'une longueur inférieure à 24 m¹⁵.

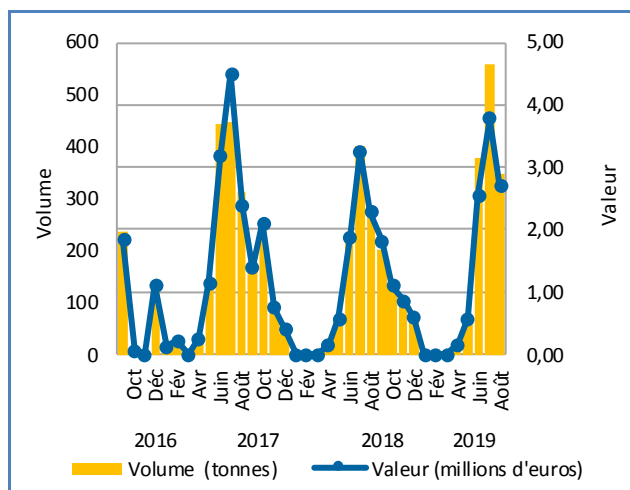
Pays sélectionnés

En **Italie**, sur la période janvier-août 2019, les premières ventes d'espadon ont augmenté de 19% en valeur et de 39% en volume par rapport à la même période en 2018. Par rapport à janvier-août 2017, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué de 17 % et de 3 %, respectivement. Les premières ventes sont saisonnières et n'ont pas lieu pendant la fermeture de la pêche entre janvier et mars. La période de fermeture de la pêche a changé à partir de 2018 et elle est en vigueur de janvier à mars.

L'Italie est le pays de l'UE dont le quota d'espadon méditerranéen est le plus élevé, avec des possibilités de pêche de 3.624 tonnes en 2018¹⁶. Parmi les espèces de thonidés et espèces apparentées vendues en août 2019, l'espadon représentait 72 % de la valeur totale des premières ventes et 45 % du volume (voir figure 22).

Porticello, Riposto et Sant'Antioco sont les ports de pêche dont la valeur des premières ventes enregistrées est la plus élevée de janvier à août 2019.

Figure 26. ESPADON : PREMIÈRES VENTES EN ITALIE



Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

¹¹ <http://www.fao.org/fishery/species/2503/en>

¹² [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2018/630287/EPRS_ATA\(2018\)630287_FR.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2018/630287/EPRS_ATA(2018)630287_FR.pdf)

¹³ https://www.iccat.int/Documents/Meetings/Docs/2017_PA4_FINAL_ENG.pdf

¹⁴ **Recommandation 16-05** <https://www.iccat.int/Documents/Recs/compendiopdf-e/2016-05-e.pdf>

¹⁵ https://ec.europa.eu/fisheries/swordfish-new-step-towards-recovery-mediterranean_en

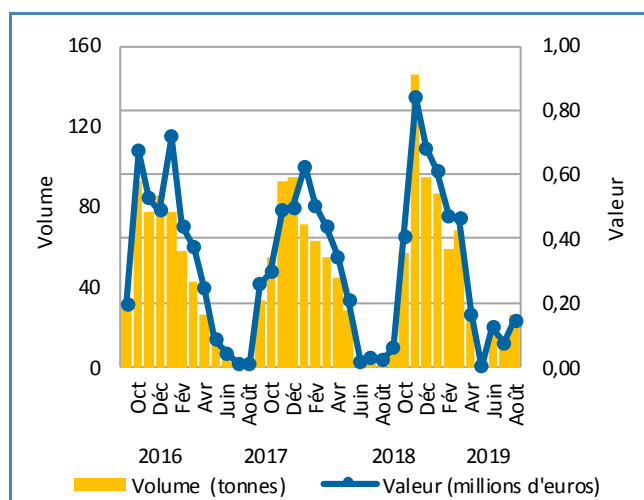
¹⁶ **Règlement (UE) 2018/120 du Conseil** <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32018R0120&rom=EN>

Au **Portugal**, sur la période janvier-août 2019, les premières ventes d'espadon ont diminué de 7% en valeur et augmenté de 11% en volume par rapport à la même période en 2018. Par rapport à 2017, les premières ventes ont progressé de 7% en valeur et de 33% en volume. Les premières ventes les plus élevées sont enregistrées pendant l'hiver (principalement de novembre à décembre), tandis que les ventes les plus basses sont enregistrées pendant l'été, hors saison.

La flotte portugaise vise le stock d'espadon de l'Atlantique Nord. Parmi les espèces de thonidés et espèces apparentées capturées par le Portugal, l'espadon représentait 61% de la valeur et 43% du volume en août 2019.

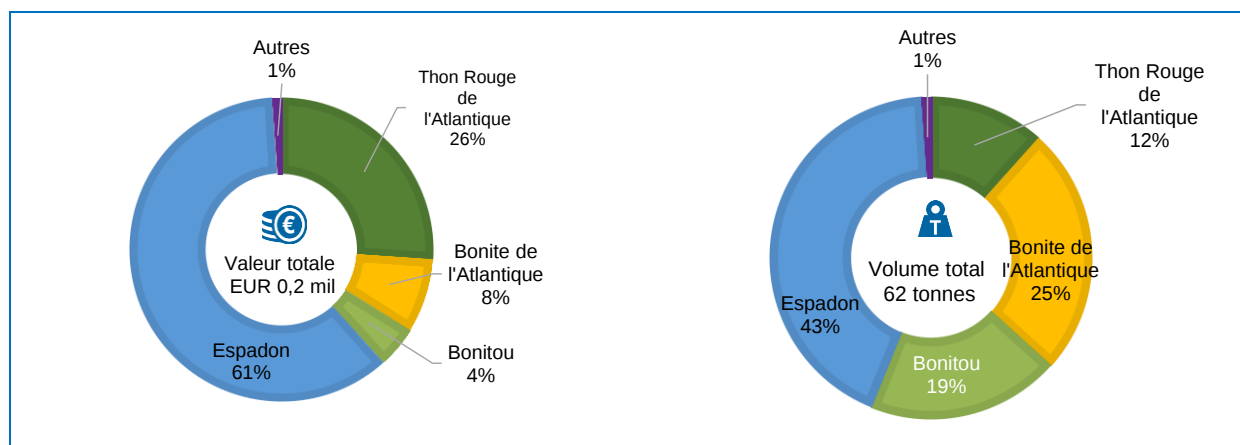
Peniche et Sesimbra sont les ports de pêche où 94% de la valeur des premières ventes d'espadon a été réalisée en Janvier-août 2019.

Figure 27. **ESPADON : PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL**



Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

Figure 28. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE THONIDES ET D'ESPÈCES APPARENTÉES (ERS) AU PORTUGAL, EN VALEUR ET EN VOLUME, AOÛT 2019**

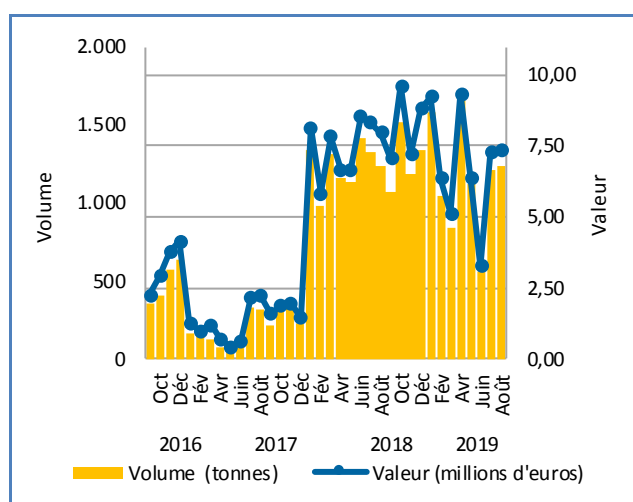


Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

En **Espagne**, sur la période janvier-août 2019, les premières ventes d'espadon ont diminué de 10% en valeur et de 7% en volume par rapport à la même période en 2018. Par rapport aux données de 2017, la valeur des premières ventes a été multipliée par cinq environ et le volume par six. La flotte de pêche espagnole vise à la fois les stocks d'espadon de l'Atlantique Nord et de la Méditerranée, ce qui, compte tenu de la période de fermeture de ce dernier, pourrait expliquer la présence des premières ventes tout au long de l'année au cours des 36 derniers mois. A partir de 2018, les premières données sur les ventes incluent les produits d'espadon congelés, ce qui n'était pas le cas les années précédentes (2016-2017), ce qui explique donc en grande partie la hausse des ventes déclarées à partir de 2018.

L'espadon représentait 15 % de la valeur et 7 % du volume des premières ventes d'espèces appartenant au groupe des "thonidés et espèces apparentées" enregistré en août 2019 (cf. figure 24). Environ 50% de la valeur des premières ventes a été enregistrée dans les ports de Vigo et La Guardia entre janvier et août 2019.

Figure 29. **ESPADON : PREMIÈRES VENTES EN ESPAGNE**



Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

Tendances des prix

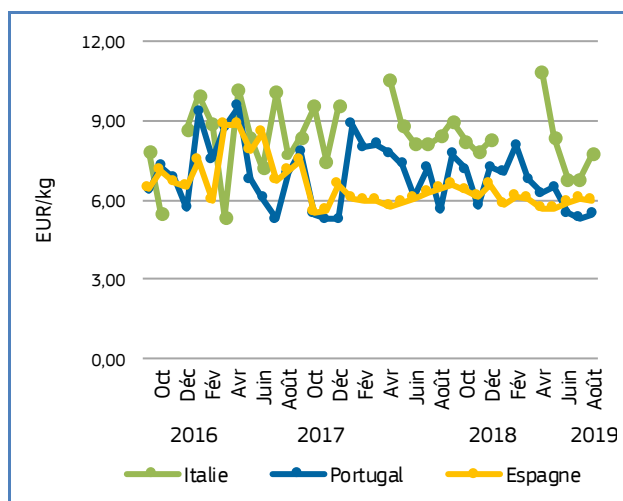
Au cours des 36 derniers mois (septembre 2016-août 2019), parmi les pays sélectionnés, le prix moyen de l'espadon le plus élevé a été enregistré en Italie. (8,78 EUR/kg), soit 35% de plus qu'en Espagne (6,50 EUR/kg), et 28% de plus qu'au Portugal (6,89 EUR/kg).

En **Italie**, en août 2019, le prix de 7,71 EUR/kg était inférieur à celui d'août 2018 (-8%) mais légèrement supérieur à celui d'août 2017 (+1%). Les prix sont généralement élevés lorsqu'il y a une forte demande et une offre faible. Le prix au cours de la période observée varie de 3,11 EUR/kg à 16,35 EUR/kg. La saison de pointe de la pêche à l'espadon est de juillet à août chaque année. Le volume de premières ventes le plus élevé de la période observée a été déclaré en juillet 2019, soit 5.556 tonnes.

Au **Portugal**, en août 2019, le prix moyen de l'espadon était de 5,45 EUR/kg, soit le prix le plus bas parmi les pays étudiés (une baisse de 3% par rapport à août 2018 et de 22% par rapport à août 2017). Au cours de la période observée, la saison de pointe de la pêche à l'espadon s'étendait généralement d'octobre à décembre. Le prix le plus bas a été enregistré en novembre 2017 à 5,25 EUR/kg pour 93 tonnes, tandis que le prix le plus élevé a été enregistré en avril 2017 à 9,52 EUR/kg pour 26 tonnes.

En **Espagne**, le prix moyen de l'espadon en août 2019 était de 5,99 EUR/kg, soit 7% de moins qu'en août 2018 et 15% de moins qu'en août 2017. Au cours des 36 derniers mois, les prix de première vente fluctuent en corrélation avec l'offre. Le prix le plus élevé a été observé en avril 2017 à 8,84 EUR/kg pour 74 tonnes, tandis que le prix le plus bas a été enregistré en octobre 2017 à 5,53 EUR/kg pour 340 tonnes.

Figure 30. **ESPADON : PRIX EN PREMIERE VENTE DANS LES PAYS SELECTIONNES**



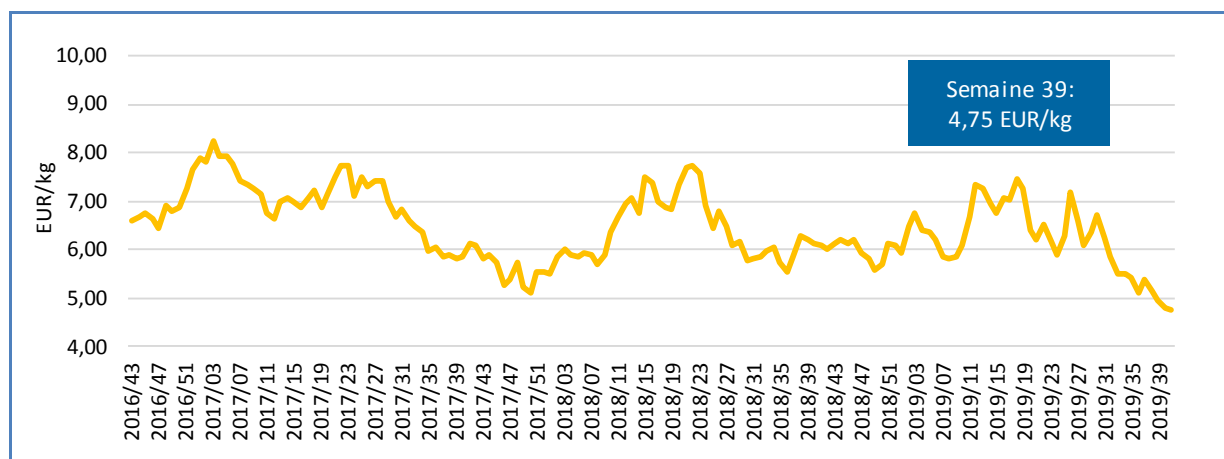
Source : EUMOFA (mise à jour 17.10.2019).

2. Importations extra-UE

Chaque mois, les prix hebdomadaires à l'importation extra-UE (valeurs unitaires moyennes par semaine, en euros par kg) sont examinés pour neuf espèces. Trois espèces, qui sont les plus importantes en termes de valeur et de volume, sont examinées chaque mois : les filets de lieu d'Alaska congelés de Chine, le saumon atlantique frais entier de Norvège et les crevettes tropicales congelées (genre *Penaeus*) d'Équateur. Les six autres espèces changent tous les mois : trois appartiennent au groupe de produits de base du mois (dans ce numéro, "thonidés et espèces apparentées"), et ce mois-ci ce sont l'espadon frais ou réfrigéré du Chili, le germon congelé ou à longues nageoires d'Afrique du Sud, et le listao à l'huile végétale d'Équateur. Les trois autres espèces sont sélectionnées au hasard et ce mois-ci sont : la sole congelée du Maroc, la carpe congelée du Myanmar et le homard entier congelé du Canada.

Le prix hebdomadaire du **saumon atlantique entier frais** (*Salmo salar*, code NC 03021400) importé de **Norvège** est tombé à 4,75 EUR/kg la **semaine 39** (à compter du 23 septembre). Ce prix a baissé de 6 % par rapport à la moyenne des quatre semaines précédentes (5,07 EUR/kg) et de 22 % par rapport au prix en vigueur de 6,08 EUR/kg un an auparavant (2018/39). La baisse du prix au cours de la 39e semaine est très probablement liée à une plus grande activité de récolte au cours des semaines 37 et 38. Les importations de la semaine 39 ont totalisé 16.715 tonnes, soit 11 % de plus que la moyenne des quatre semaines précédentes et 16 % de plus que l'année précédente.

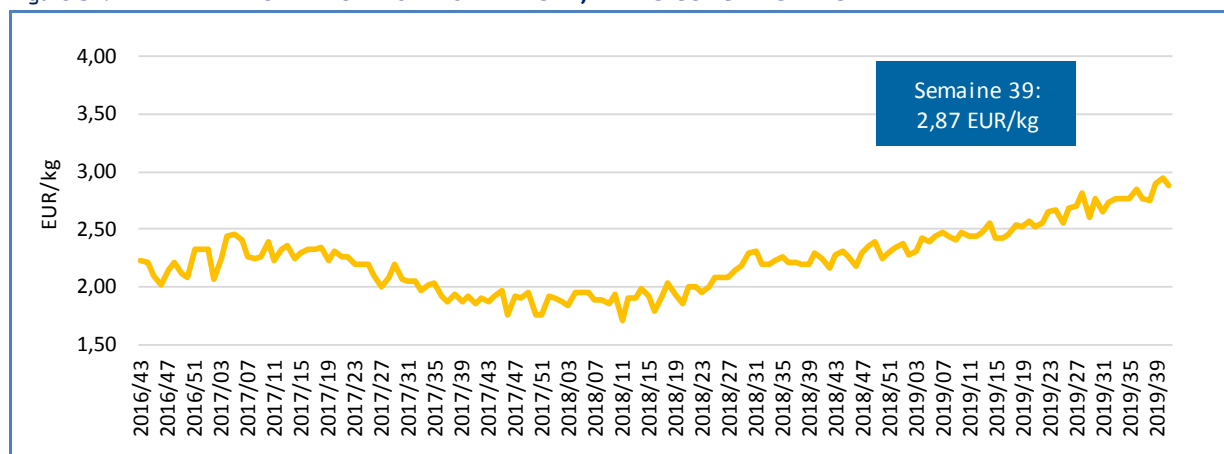
Figure 31. **PRIX À L'IMPORTATION DU SAUMON ATLANTIQUE, FRAIS ET ENTIER, DE NORVÈGE**



Source : Commission européenne (mise à jour 17.10.2019).

Pour les **filets congelés de lieu de l'Alaska** (*Theragra chalcogramma*, code NC 03047500) importés de **Chine**, le prix de la **semaine 39** a atteint 2,87 EUR/kg, soit 1 % de plus que la moyenne des quatre semaines précédentes de 2,84 EUR/kg. Le prix était supérieur de 28% au prix de 2,25 EUR/kg de la même semaine en 2018. Le volume a atteint 3.462 tonnes, soit 4 % de plus que la moyenne des quatre semaines précédentes et 10 % de plus que l'année précédente (2018/39).

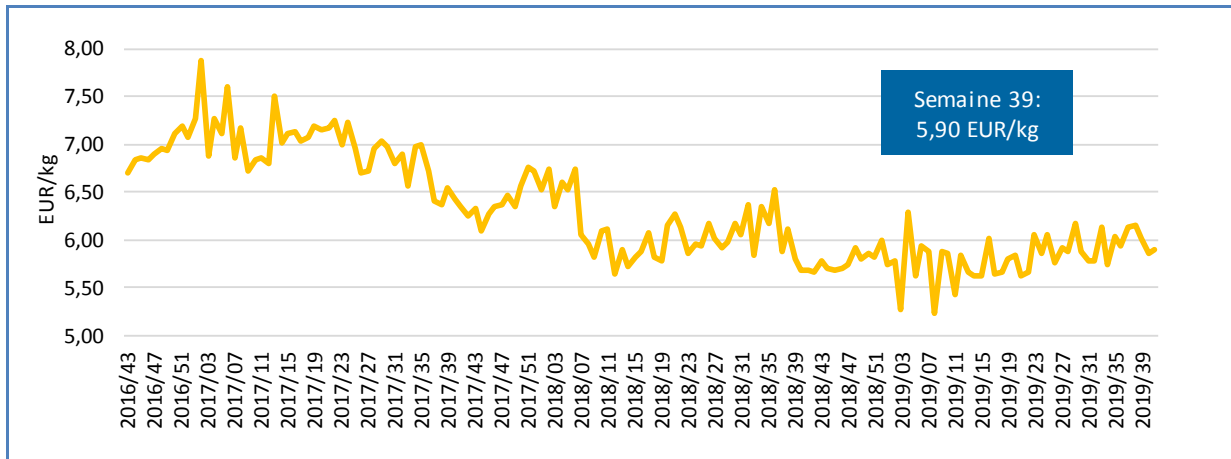
Figure 32. **PRIX À L'IMPORTATION DU LIEU D'ALASKA, FILETS CONGELÉS DE CHINE**



Source : Commission européenne (mise à jour 17.10.2019).

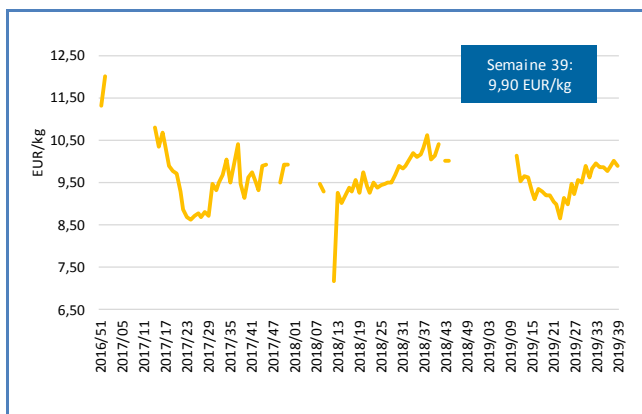
Le prix des **crevettes tropicales congelées** (*genre Penaeus*, code NC 03061792) en provenance d'**Équateur** était de 5,90 EUR/kg la **semaine 39**, soit 2 % de moins que la moyenne de 6,04 EUR/kg pendant les quatre semaines précédentes et 4% de plus que la même semaine en 2018. Le volume de 1.815 tonne à la semaine 39 a été nettement inférieur à la moyenne des quatre semaines précédentes (-26%), mais il a été nettement supérieur (+45%) à celui de la semaine 39 de l'année précédente. Il s'agit d'un produit dont l'approvisionnement est très variable. La production de l'Équateur continue d'augmenter et les produits sont principalement exportés vers l'Asie (Chine). Dans le même temps, le prix des importations de l'UE a affiché une tendance à la baisse au cours des 36 derniers mois.

Figure 33. **PRIX À L'IMPORTATION DES CREVETTES TROPICALES SURGELÉES EN PROVENANCE DE L'ÉQUATEUR**



Source : Commission européenne (mise à jour 17.10.2019).

Figure 34. **PRIX À L'IMPORTATION D'ESPADON FRAIS OU RÉFRIGÉRÉ EN PROVENANCE DU CHILI**



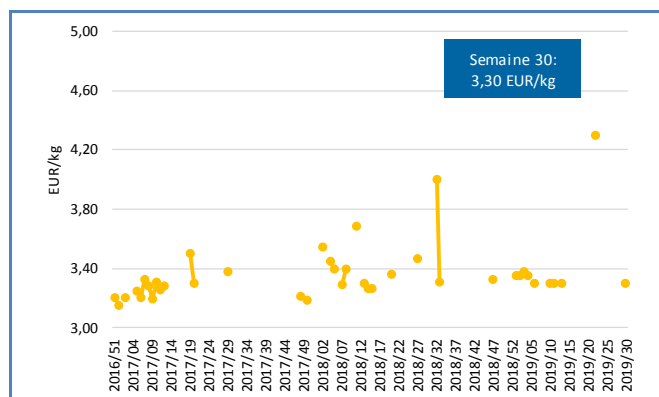
Source : Commission européenne (mise à jour 17.10.2019).

Pour les **filets d'espadon frais ou réfrigérés** (*Xiphias gladius*, code NC 03044500) du **Chili**, le prix de la **semaine 39** était de 9,90 EUR/kg, légèrement supérieur (+0,1%) à la moyenne des quatre semaines précédentes de 9,89 EUR/kg, et moins (-2%) que le prix de 10,06 EUR/kg de la même semaine en 2018. Par ailleurs, le volume enregistré en semaine 39 (16 tonnes) était beaucoup plus faible (-51 %) que la moyenne des quatre semaines précédentes, mais 13 % de plus que la semaine 39 en 2018. Toutefois, dans l'ensemble, le volume des importations a augmenté au cours des trois dernières années. Les importations en Italie et en France ont été les principaux moteurs de cette augmentation.



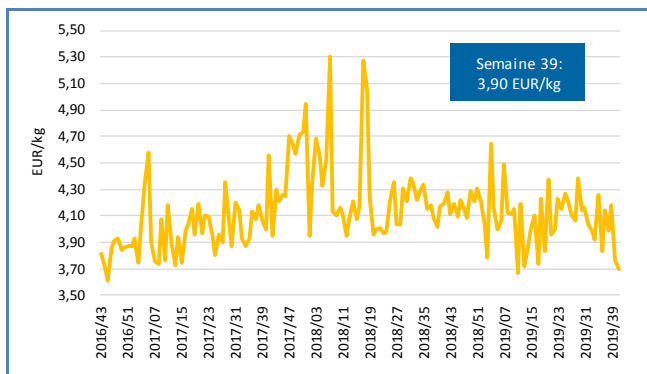
Le prix du **germon congelé ou thon à longues nageoires** destiné à la fabrication industrielle de produits (*Thunnus alalunga*, code NC 03034110) en provenance d'**Afrique du Sud** était de 3,30 EUR/kg la semaine 30 (la dernière disponible), en baisse de 18% par rapport à la semaine 32 de 2018 et de 2% par rapport à la moyenne sur 4 semaines depuis la semaine 1 de 2019 (3,36 EUR/kg). Les prix semblent être en corrélation inverse avec les volumes importés. Ils affichent donc une tendance à la hausse constante, tandis que le volume diminue. Le volume en semaine 30 de 2019 a doublé par rapport à la semaine 32 de 2018 ; il était inférieur de 50 % à la moyenne sur quatre semaines (semaine 1 à 4 de 2019). Les flux commerciaux de l'UE pour ce produit sont sporadiques et il est utilisé pour la transformation par les conserveries de l'UE. Les volumes importés sont très variables et varient de 12 à 135 tonnes. La France et l'Espagne sont les principaux importateurs de ce produit dans l'UE.

Figure 35. **PRIX À L'IMPORTATION DE GERMON OU À LONGUES NAGEOIRES D'AFRIQUE DU SUD**



Source : Commission européenne (mise à jour 17.10.2019).

Figure 36. **PRIX À L'IMPORTATION DU LISTAO PRÉPARÉ OU EN CONSERVE DANS DE L'HUILE VÉGÉTALE D'ÉQUATEUR**

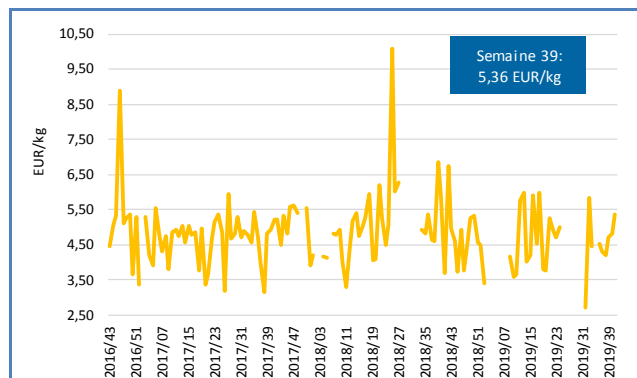


Source : Commission européenne (mise à jour 17.10.2019).

Pour le **listao à l'huile végétale**, entier ou en morceaux, mais non haché, préparé ou en conserve (code NC 16041421), originaire de l'**Équateur**, le prix **hebdomadaire** moyen de 3,69 EUR/kg a baissé de 8 % par rapport au prix moyen des quatre semaines précédentes, à savoir 4,02 EUR/kg ; il était inférieur de 12% au prix de la semaine 39 de l'année précédente (4,19 EUR/kg). Le volume de 1.103 tonnes à la semaine 39 était considérablement plus faible (-28%) que le volume moyen sur quatre semaines de 1.535 tonnes, mais 50% plus élevé que celui de l'année précédente. Les prix (ainsi que les volumes) montrent les fluctuations d'une semaine à l'autre. Le prix de ce produit a légèrement augmenté, tandis que les volumes importés ont augmenté régulièrement au cours de la période commençant le 10 octobre 2016. Toutefois, depuis le début de 2018, les prix n'ont cessé de baisser, tandis que les volumes ont continué d'afficher une tendance à la hausse. L'Espagne, les Pays-Bas et l'Allemagne sont les plus gros importateurs.

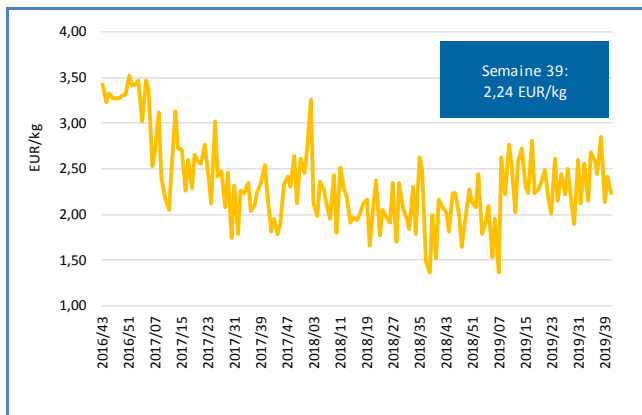
Le prix de la **sole congelée** (*Solea spp.*, code NC 03033300) en provenance du **Maroc** était de 5,36 EUR/kg la semaine 39, soit une augmentation de 19% par rapport à la moyenne des quatre semaines précédentes de 4,51 EUR/kg et une hausse significative (+45%) par rapport au prix de la même semaine en 2018. Le volume enregistré de 43 tonnes étaient plus de trois fois supérieur à celles des quatre semaines précédentes, mais inférieur de 10 % à celui de l'année précédente. Les pics de prix des semaines 44 de 2016 et 23 de 2018 ne correspondent pas à un faible volume importé. Les prix ont diminué lentement au cours des trois dernières années, tout comme les volumes, mais à un rythme plus rapide. L'Espagne est le premier importateur de ce produit.

Figure 37. **PRIX À L'IMPORTATION DE LA SOLE CONGELÉE DU MAROC**



Source : Commission européenne (mise à jour 17.10.2019).

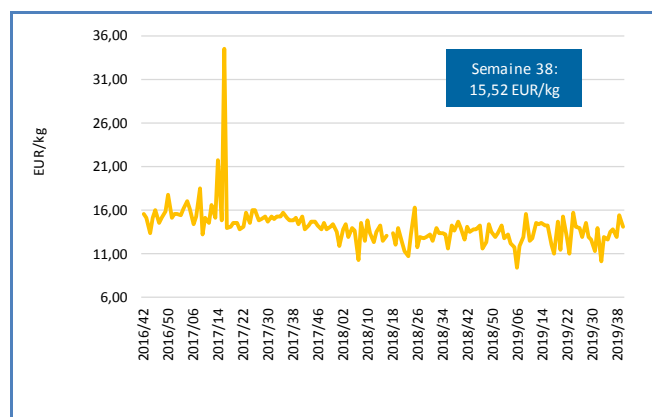
Figure 38. **PRIX À L'IMPORTATION DES CARPES CONGELÉES EN PROVENANCE DU MYANMAR**



Source : Commission européenne (mise à jour 17.10.2019).

Le prix du **homard congelé** (*Homarus* spp., code NC 03061210) en provenance du **Canada** était de 15,52 EUR/kg la **semaine 38**, soit un prix supérieur à la moyenne des quatre semaines précédentes et à la semaine 38 de l'année précédente (+17% et +5%, respectivement). Le volume enregistré de 61 tonnes était de 37% inférieur à celui des quatre semaines précédentes et de 17% inférieur à celui de l'année précédente. Ce prix a progressivement augmenté au cours de la période observée (à partir de la semaine 41 de 2016). La flambée des prix de la semaine 15 de 2017 correspond au volume le plus bas enregistré : 468 kg. La France, la Belgique et l'Italie sont les plus gros importateurs.

Figure 39. **PRIX À L'IMPORTATION DU HOMARD CONGELÉ DU CANADA**



Source : Commission européenne (mise à jour 17.10.2019).

Le prix de la **carpe congelée** (*Cyprinus* spp, *Carassius* spp, *Ctenopharyngodon idellus*, *Hypophthalmichthys* spp, *Cirrhinus* spp, *Mylopharyngodon piceus*, *Catla catla*, *Labeo* spp, *Osteochilus hasselti*, *Leptobarbus hoeveni*, *Megalobrama* spp. code NC 03032500) du **Myanmar** a atteint 2,24 EUR/kg en **semaine 39**; il était inférieur de 9% à la moyenne des quatre semaines précédentes de 2,46 EUR/kg et de 3% au prix de 2,17 EUR/kg observé un an auparavant. Le volume enregistré de 126 tonnes au cours de la semaine 39 était de 29% supérieur à la moyenne des quatre semaines précédentes et de 34% inférieur à celui de la semaine 39 de 2018. Les prix ont été corrélés avec le volume importé et ont diminué de manière significative sur la période observée (semaine 41 de 2016 à semaine 39 de 2019). Le Royaume-Uni est le plus gros importateur de carpe congelée.

3. Consommation

3.1. CONSOMMATION DES MÉNAGES DANS L'UE

En août 2019, par rapport au même mois un an plus tôt, la consommation de produits frais de la pêche et de l'aquaculture a augmenté en volume et en valeur dans la plupart des États membres étudiés, à l'exception de l'Irlande où elle a diminué. Ce n'est qu'en Pologne que le volume a diminué, mais la valeur a augmenté, tandis qu'en Italie, la consommation est restée inchangée. La baisse observée en Irlande est principalement due à la baisse du volume et de la valeur de la consommation d'églefin (respectivement 27% et 24%). La réduction de la consommation de maquereau est la principale raison de la baisse du volume observée en Pologne (47 tonnes, soit 2%). Une hausse de la valeur de la truite et du saumon (respectivement 16 % et 14 %) a contribué à l'augmentation globale de la valeur de 9 % ou 1,5 million d'euros dans ce pays.

La Hongrie a également enregistré des volumes de consommation stables en août 2019, mais la valeur a diminué de 7%, soit 91.000 euros.

Table 3. AOÛT : VUE D'ENSEMBLE DES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Consommation par habitant 2016* (équivalent poids vif, EPV) kg/habitant/an	Août 2017		Août 2018		Juillet 2019		Août 2019		Evolution entre Août 2018 et Août 2019	
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Danemark	24,7	764	11,74	800	12,45	1.062	17,77	847	13,54	6%	9%
France	32,9	17.042	177,24	16.418	171,07	15.126	169,36	16.569	179,76	1%	5%
Allemagne	13,9	4.452	63,75	3.654	54,74	3.558	56,40	4.474	68,93	22%	26%
Hongrie	5,2	316	1,57	260	1,53	353	1,65	261	1,43	0%	7%
Irlande	23,0	870	13,56	982	15,20	986	14,90	936	14,29	5%	6%
Italie	31,1	23.747	229,50	24.130	239,83	25.529	248,86	24.069	239,48	0%	0%
Pays-Bas	21,0	2.782	35,01	2.596	36,42	2.624	36,31	3.059	39,50	18%	8%
Pologne	14,5	2.669	15,87	2.817	17,41	2.729	18,83	2.770	18,91	2%	9%
Portugal	57,0	5.521	36,19	4.834	31,37	4.243	27,30	5.954	37,01	23%	18%
Espagne	45,7	45.439	342,84	42.322	322,23	48.081	368,94	42.914	333,35	1%	3%
Suède	26,4	968	15,91	734	11,32	592	9,28	901	13,08	23%	16%
Royaume-	23,7	3.906	61,25	4.329	67,62	3.646	57,03	4.521	68,74	4%	2%

Source : EUMOFA, basé sur Europanel (mise à jour 22.10.2019).

*Les données sur la consommation par habitant de tous les produits de la pêche et de l'aquaculture pour tous les États membres de l'UE peuvent être consultées à l'adresse suivante : http://eumofa.eu/documents/20178/132648/EN_The+UE+poisson+marché+2018.pdf

Au cours des trois dernières années, la consommation des ménages de produits frais de la pêche et de l'aquaculture au mois d'août a été inférieure à la moyenne annuelle tant en volume qu'en valeur dans la plupart des États membres étudiés, sauf aux Pays-Bas, au Portugal, en Suède et au Royaume-Uni où le contraire a été observé. L'Allemagne est le seul État membre où le volume était supérieur ce mois-ci, mais inférieur à la moyenne annuelle.

Les données hebdomadaires de consommation les plus récentes (jusqu'à la semaine 46-2019) sont disponibles sur le site web de l'EUMOFA, et peuvent être consultées [ici](#).

Les données mensuelles de consommation les plus récentes pour septembre 2019 sont disponibles sur le site web de l'EUMOFA, et peuvent être consultées [ici](#).

3.2. Sole fraîche

Habitat : Poissons plats de la famille des soleidés, vivant en eaux plus profondes en hiver, mais se déplaçant vers des eaux moins profondes pour se nourrir et frayer au printemps et en été.

Zone de capture : Atlantique Est, mer du Nord, mer Baltique occidentale et mer Méditerranée, ainsi que la mer Noire.

Pays producteurs de l'UE : France, Pays-Bas, Belgique, Royaume-Uni, Italie.

Méthode de production : Pêche, aquaculture en quantités limitées.

Principaux consommateurs dans l'UE : Espagne, Italie, Pays-Bas, France, Belgique, Belgique, Allemagne, Royaume-Uni.

Présentation : Entier, filets.

Préservation : Frais, congelé.

Moyens de préparation : Cuit au four, frit, cuit à la vapeur.



3.2.1. Aperçu général de la consommation des ménages au Royaume-Uni

En 2016¹⁷, la consommation par habitant de tous les produits de la pêche et de l'aquaculture au Royaume-Uni était inférieure de 23,7 kg ou 2 % à la moyenne de l'UE (24,3 kg). Toutefois, elle est restée inchangée par rapport à 2015. Par rapport au Portugal, où la consommation par habitant de 57,0 kg était la plus élevée de l'UE, la consommation était inférieure de 58 % au Royaume-Uni. Pour en savoir plus sur la consommation par habitant dans l'UE, voir le tableau 3.

La consommation de sole par les ménages au Royaume-Uni a diminué tandis que les prix ont augmenté entre janvier 2016 et août 2019. En 2018, les prix ont augmenté de 8% et les volumes consommés ont baissé de 22% par rapport à 2017.

Nous avons couvert la **sole** dans les *faits saillants mensuels* précédents :

Premières ventes : Belgique (3/2018, 2/2017, 4/2015, 6/2014, janvier 2013, août-septembre 2013), Danemark (7/2016), France (3/2018, 2/2017), Italie (3/2018, 2/2017), Portugal (2/2017, 9/2015, 2/2014).

Importation extra-UE : Islande (4/2019), Maroc (11/2018).

Consommation : Belgique (5/2015, 2/2014), France (4/2016, 5/2015, 2/2014), Italie (4/2016, 5/2015, 2/2014), Pays-Bas (5/2015, 2/2014), Royaume-Uni (4/2016, 5/2015, 2/2014).

Sujet du mois : Sole sur le marché de l'UE (6/2018), Prix tout au long de la chaîne d'approvisionnement pour la sole en Belgique (janvier 2013).

¹⁷ Les données les plus récentes sont disponibles pour 2016.

3.2.2. Tendances de la consommation au Royaume-Uni

Tendance à long terme, janvier 2016 à août 2019 : Baisse du volume et hausse des prix.

Prix moyen annuel : 15,71 EUR/kg (2016), 16,72 EUR/kg (2017), 18,10 EUR/kg (2018).

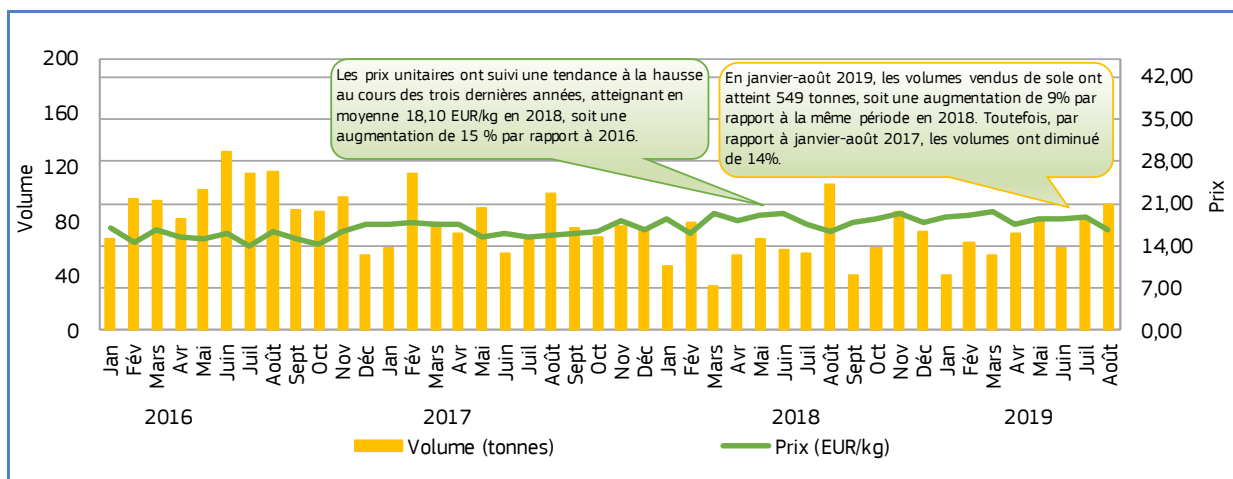
Consommation annuelle : 1.137 tonnes (2016), 936 tonnes (2017), 765 tonnes (2018).

Tendance à court terme, janvier à août 2019 : Légère baisse du volume et du prix.

Prix moyen : 18,44 EUR/kg.

Consommation : 549 tonnes.

Figure 40. PRIX DE DÉTAIL ET VOLUME DE LA SOLE FRAÎCHE ACHETÉE PAR LES MÉNAGES AU ROYAUME-UNI



Source : EUMOFA, basé sur Europanel (mise à jour 21.10.2019).

4. Étude de cas - Importance des ALE pour les PPA de l'UE

L'UE est de loin le plus grand marché d'importation de produits de la pêche et de l'aquaculture (PPA) au monde, avec une valeur de plus de 26 milliards d'euros importés en 2018 - dépassant d'environ 9 milliards d'euros le deuxième marché mondial, les États-Unis. La Chine est le premier exportateur mondial de PPA avec une valeur à l'exportation de 1,5 milliard d'euros. 18,5 milliards d'euros en 2018, suivis de la Norvège (9,9 milliards d'euros) et de l'UE (5,75 milliards d'euros)¹⁸. Le commerce des PPA représentait 0,3% des exportations totales et 1,3% des importations totales de l'UE en 2018¹⁹. La Commission européenne est le seul partenaire de négociation pour tous les pays tiers en ce qui concerne les conditions d'échange des PPA, agissant au nom de tous les États membres de l'UE. Cette compétence pour conclure des accords internationaux est l'un des domaines dans lesquels l'UE a une compétence exclusive, comme le précise l'article 3 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Les règles commerciales de l'UE pour les PPA sont harmonisées, ce qui signifie que les mêmes règles s'appliquent dans tous les États membres.



Source : Centre culturel français.

Depuis de nombreuses années, les chercheurs en économie et les instituts gouvernementaux s'entendent généralement pour dire que les barrières commerciales (p. ex. les taux tarifaires élevés) sont désavantageuses pour tous les aspects du commerce mondial²⁰. Les pays qui sont ouverts au commerce international ont tendance à croître plus vite, à innover davantage, à améliorer leur productivité et à offrir des revenus plus élevés et plus de possibilités à leur population²¹.

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est le plus grand facilitateur du commerce international à l'échelle mondiale, avec 164 pays membres, y compris toutes les économies majeures et émergentes²². Le principe central à la base de la création de l'OMC était le désir de conditions équitables pour les acteurs du commerce mondial, par le biais d'un ensemble de règles et d'accords - auxquels adhèrent tous les membres - qui contrôlent les droits et devoirs de chaque nation. En outre, l'OMC peut imposer des sanctions à l'encontre des membres qui manquent à leur obligation de respecter ces droits.

L'OMC favorise des règles du jeu équitables : tous les membres de l'OMC, quelle que soit leur taille ou leur importance économique, ont les mêmes droits et obligations et sont égaux dans tous les accords négociés par l'intermédiaire de l'organisation. L'objectif clé de l'organisation est de réduire les barrières commerciales entre ses pays membres - historiquement, l'accent a été mis sur les barrières douanières, car elles sont faciles à mesurer économiquement. Les allègements douaniers négociés dans le cadre de l'OMC, ou entre les pays membres, s'appliquent à tous les membres en vertu du principe de la nation la plus favorisée (NPF). Cela signifie essentiellement que chaque pays membre de l'OMC a le même taux de droit de douane sur un produit que le pays ayant le taux le plus bas, conçu pour donner à tous les membres des conditions égales pour être compétitifs sur tous les marchés.

En vertu de l'article 24 de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), un accord commercial multilatéral établi en 1947, les pays ont la possibilité de déroger au principe de non-discrimination de l'OMC par des accords commerciaux bilatéraux. Cela permet à chaque pays d'agir en dehors des conditions de l'OMC et d'obtenir de meilleures conditions commerciales, ce qui lui donne un avantage concurrentiel par rapport à d'autres pays sur des marchés choisis. Des recherches ont souligné qu'il existe des mesures commerciales autres que les allègements tarifaires, qui sont au moins aussi efficaces pour établir des accords commerciaux avantageux²³. Ainsi, dans les accords commerciaux modernes, les barrières non tarifaires ont plus de poids. Il y a souvent des chapitres distincts pour les obstacles techniques au commerce (OTC) et les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) dans les accords plus récents. Les accords OTC visent à garantir que les règlements techniques, les normes et les procédures d'évaluation de la conformité sont non discriminatoires et ne créent pas d'obstacles inutiles au commerce. Les accords SPS visent à préserver la sécurité alimentaire et la santé animale par la conformité aux normes vétérinaires, la certification, etc. En établissant un ensemble commun de règles pour les

¹⁸ Eurostat pour les pays de l'UE (code de données en ligne [DS-016890](#)) et IHS Markit pour les pays hors UE.

¹⁹ Eurostat. Mise à jour - septembre 2019.

²⁰ Kowalski, P. 2006. Le Programme de Doha pour le développement : Welfare Gains from Further Multilateral Tariff Liberalisation.

²¹ Banque mondiale. 2018. Des politiques commerciales plus fortes et plus ouvertes favorisent la croissance économique pour tous

²² Organisation mondiale du commerce. 2019. *A propos de l'OMC*.

²³ Craig, Julian C et Ahmed U Zafar. 2005. L'impact des obstacles à l'exportation sur la performance du marketing à l'exportation.

barrières non tarifaires, en plus des allègements tarifaires, il est possible de réduire davantage les obstacles à un commerce efficace entre partenaires.

4.1. Accords commerciaux de l'UE

Les États membres de l'UE bénéficient d'un pouvoir de négociation accru lorsque l'UE conclut des accords commerciaux avec d'autres pays²⁴. L'UE négocie des accords commerciaux pour renforcer son économie et créer des emplois. Les accords commerciaux de l'UE aident les entreprises européennes de deux manières : en facilitant l'accès aux matières premières et autres intrants dont elles ont besoin, à des prix plus bas, et en augmentant les exportations vers les pays et régions extérieures à l'UE.

En outre, l'intégration de règles et de valeurs fortes dans les accords commerciaux aide l'UE à façonner la mondialisation, en particulier sur des questions telles que les droits de l'homme, les conditions de travail et la protection de l'environnement. Le schéma de préférences généralisées (SPG) supprime les droits à l'importation sur les produits entrant sur le marché de l'UE en provenance de pays en développement vulnérables. Cela aide les pays en développement à réduire la pauvreté et à créer des emplois sur la base des valeurs et principes internationaux, notamment en matière de travail et de droits de l'homme²⁵.

L'UE a conclu plusieurs accords commerciaux avec des pays et des associations régionales dans le monde entier. Ces accords peuvent être classés en accords de libre-échange (ALE), accords de partenariat économique (APE) et SPG. Les ALE sont des accords bilatéraux/régionaux libéralisant les tarifs douaniers et d'autres facteurs liés au commerce. Les APE couvrent un plus large éventail d'aspects dans le cadre d'un partenariat commercial, avec la facilitation de la circulation des personnes, l'inclusion de la politique de concurrence, etc. L'UE a classé ses accords commerciaux dans les catégories "première génération" et "nouvelle génération", les accords de nouvelle génération incluant ceux appliqués depuis 2010 et au-delà²⁶.

Le Japon est devenu le 38^e pays à conclure un accord commercial avec l'UE en février 2019, lorsqu'un nouvel accord entre les deux partenaires est entré en vigueur. En octobre 2019, cinq autres accords déjà en place sont en cours de négociation et de mise à jour. En outre, 47 pays ont conclu des accords commerciaux classés comme partiellement en place²⁷ : c'est-à-dire qu'il se peut que des accords de cette catégorie ne soient pas signés par certains États membres de l'UE ou que certains aspects de l'accord n'entrent en vigueur qu'à une date ultérieure. La plupart de ces accords ont déjà un impact sur le commerce, avec la libéralisation des droits de douane ou des facteurs normalisés tels que les OTC ou les mesures sanitaires et phytosanitaires.

En 1994, la Norvège et l'Islande, deux grands pays de pêche et d'aquaculture, ont signé l'accord sur l'Espace économique européen (EEE) avec l'UE pour accéder au marché de l'UE à des conditions plus ou moins égales à celles des États membres. Les exceptions prévues dans cet accord couvraient, entre autres, les produits agricoles et les produits de la mer, ce qui signifie que les poissons de ces pays ne sont pas exemptés des droits de douane²⁸. Bien que ces pays aient des liens étroits avec le marché de l'UE par le biais d'une coopération et d'échanges commerciaux bien établis dans plusieurs domaines, ils ne sont pas considérés comme des partenaires de libre-échange dans le domaine des produits de la pêche et de l'aquaculture. Bien que les conditions commerciales pour les produits de la mer soient exclues de l'EEE, la Norvège et l'UE ont négocié des accords bilatéraux qui prévoient des conditions tarifaires préférentielles et des contingents tarifaires pour certaines espèces, dont plusieurs espèces de poissons blancs. Les taux tarifaires préférentiels n'incluent pas les espèces importantes comme le saumon, le hareng, etc²⁹.

L'UE a entamé des pourparlers avec un certain nombre de partenaires potentiels d'ALE, et de nombreux accords sont en attente ou en cours de négociation. Plusieurs de ces accords potentiels sont conclus avec de grands pays producteurs et/ou consommateurs de produits de la mer comme le Vietnam, les États-Unis, la Chine, l'Inde et le Mercosur³⁰. Ces accords pourraient modifier la dynamique du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture, tant pour l'UE que dans une perspective mondiale.

²⁴ Commission européenne. 2018. Élaboration des politiques.

²⁵ Commission européenne. 2019. Système de préférences généralisées (SPG).

²⁶ Commission européenne. 2019. Mise en œuvre des accords de libre-échange.

²⁷ Commission européenne. 2019. Négociations et accords.

²⁸ Commission européenne. 2019. Politique commerciale, Pays et régions, Norvège.

²⁹ Ministère norvégien des affaires étrangères. 2012. L'accord EEE et les autres accords de la Norvège avec l'UE (3.2.6).

³⁰ Les membres du Mercosur : Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay.

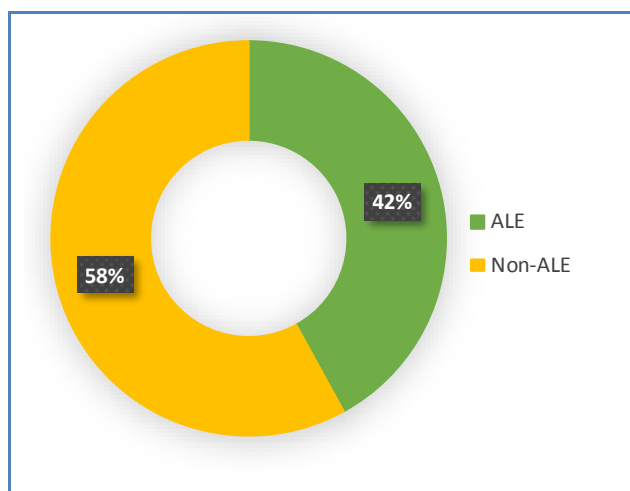
4.2. Exportations communautaires de PPA

Les exportations communautaires de PPA ont augmenté régulièrement au cours de la dernière décennie et ont presque doublé en valeur depuis 2010. De 2016 à 2018, la croissance en valeur a été principalement tirée par l'augmentation des volumes, qui ont augmenté de 22 % au cours de la période de deux ans. Au cours des années précédant 2016, la tendance à la hausse de la valeur des exportations était due à la hausse des prix et à un changement dans la composition des espèces.

En 2018, l'UE a exporté environ 5,3 milliards d'euros de PPA, dont 42 % étaient destinés à des partenaires de l'ALE. Si l'on considère cette part en volume, elle est encore plus importante : 47 %. Les exportations vers les partenaires de l'ALE sont dominées par des produits à bas prix dans une plus grande mesure que les exportations vers les pays non-partenaires de l'ALE. Dans certains cas, les produits d'exportation de grande valeur sont les plus recherchés par les marchés sans ALE avec l'UE.

Les produits transformés ou en conserve sont souvent touchés par la libéralisation des droits de douane dans les ALE, puisqu'ils ont à l'origine des taux de droits élevés. En ce qui concerne les exportations de PPA de l'UE, rien n'indique que cela ait affecté le commerce de ces produits dans quelque mesure que ce soit. Si l'on compare les exportations de l'UE vers ses partenaires commerciaux avec et sans ALE, il n'y a pas de tendance à l'augmentation des incitations à l'exportation de produits transformés de l'UE.

Figure 41. **PAYS DE DESTINATION DES EXPORTATIONS DE L'UE DE PPA EN VALEUR (PART EN 2018)**



Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : DS-016890).

Table 4. **10 PREMIÈRES DESTINATIONS DES EXPORTATIONS DE PPA DE L'UE EN 2018 (valeur en millions d'euros)**

Pays	ALE	2010	2018	Espèces plus importantes
États-Unis	Non	381	777	Saumon, poulpe, truite
Chine	Non	226	706	Flétan, cabillaud, crevette
Suisse	Oui	280	484	Saumon, cabillaud, truite
Japon	Oui*	213	380	Thon, flétan, saumon
Norvège	Non	137	234	Crevette, cabillaud, saumon
Nigéria	Non	148	220	Hareng, merlan bleu, maquereau
Maroc	Oui	106	175	Crevettes, anchois, thon
Vietnam	Non	46	127	Saumon, flétan, truite
Corée du Sud	Oui	39	125	Mollusques, thon, sébaste
Ukraine	Oui	63	109	Maquereau, hareng, merlu

Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : DS-016890).

*Le Japon est devenu partenaire de l'ALE en 2019.

Les exportations de PPA de l'UE ont dominées par les pays de destination disposant d'un pouvoir d'achat important. Au cours de la dernière décennie, les États-Unis et la Chine ont été les deux pays qui ont importé le plus de PPA de l'UE en valeur. La Suisse et la Norvège ont également été des destinations importantes, bien que le marché norvégien soit exempté de l'application de conditions commerciales ouvertes, en particulier pour les produits de la mer. Le Japon, qui est le quatrième marché en importance pour les PPA de l'UE, a récemment (en février de cette année) conclu un APE avec l'UE. Cela aura un impact sur les conditions commerciales entre les deux partenaires. Le Maroc, la Corée du Sud et l'Ukraine sont d'autres marchés d'exportation importants qui détiennent actuellement des accords de libre-échange avec l'UE.

Les PPA exportés vers les partenaires d'ALE comprennent en grande partie des espèces destinées à la transformation ultérieure sur le marché de destination. Dans de nombreux cas, le produit fini retournera dans l'UE ou sera réexporté vers d'autres grands pays consommateurs (comme c'est le cas pour l'Équateur et les Seychelles). Une exception importante est le thon rouge exporté vers le Japon, qui est principalement constitué de filets destinés à la consommation sur ce marché final. En outre, les États-Unis et la Chine, marchés d'exportation influents pour l'UE, sont des marchés finaux pour la plupart des PPA.

Parmi les principaux PPA exportés par l'UE en 2018, les espèces de plus grande valeur, comme le saumon et le flétan du Groenland, étaient principalement vendues à des partenaires commerciaux non-signataires d'un ALE. Ces partenaires non-signataires d'un ALE sont des marchés à forte consommation et à fort pouvoir d'achat, comme les États-Unis et la Chine.

Table 5. **PRINCIPALES ESPÈCES EXPORTÉES PAR L'UE EN VALEUR EN 2018 (valeur en millions d'euros, volume en 1000 tonnes)**

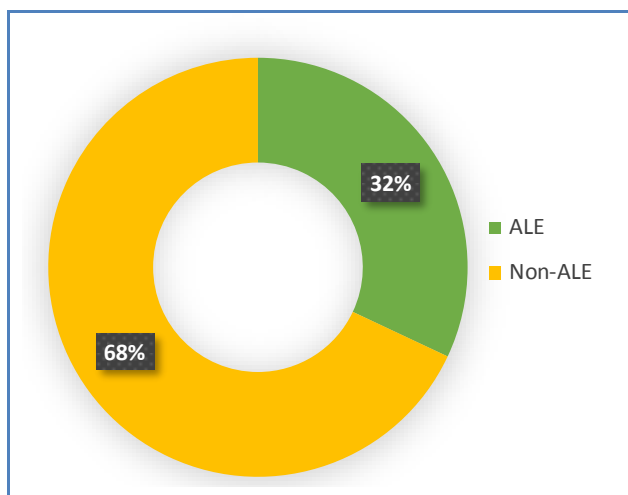
Espèce	Partenaires d'un ALE		Partenaire important (% de valeur totale des exportations)
	Volume	Valeur	
Saumon	26	250	Suisse (14%)
Thon rouge	18	230	Japon (83 %)
Thon listao	160	230	Équateur (23%)
Maquereau	93	130	Égypte (9 %)
Crevettes <i>Crangon</i>	23	110	Maroc (85%)
Thon albacore	51	100	Seychelles (24%)

Espèce	Partenaires non signataires d'un ALE		Le partenaire plus important (% de valeur totale des exportations)
	Volume	Valeur	
Saumon	78	680	États-Unis (43 %)
Flétan noir	43	220	Chine (66 %)
Cabillaud	43	180	Chine (37 %)
Crevette d'eau froide	25	120	Chine (44 %)
Hareng	141	120	Nigeria (43%)
Poulpe	10	120	États-Unis (70 %)

Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : DS-016890).

4.3 Importations de l'UE de PPA

Figure 42. **PAYS D'ORIGINE DES IMPORTATIONS DE L'UE DE PPA EN VALEUR, (PART EN 2018)**



Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : DS-016890).

L'UE est le plus grand marché mondial pour les PPA, avec une valeur totale des importations dépassant 26,5 milliards d'euros en 2018. Les importations ont augmenté chaque année en valeur au cours de la dernière décennie. Les volumes ont été en moyenne d'environ 5,5 millions de tonnes sur la période 2010-2016, et ils ont dépassé 6 millions de tonnes en 2017 et 2018. Les produits importés dans l'UE sont soit destinés à être vendus directement au consommateur, soit peuvent être vendus comme matière première à l'industrie de transformation des produits de la mer. La mise en œuvre des ALE a créé de meilleures conditions commerciales pour les deux marchés d'importation, mais les importations de produits transformés sont souvent introduites dans des délais plus lents grâce à la réduction des tarifs. Pour l'industrie européenne de transformation des produits de la mer, les accords de libre-échange constituent une source fiable de matières premières à un prix plus compétitif, mais les transformateurs internationaux dont les coûts de transformation sont moins élevés peuvent également constituer une concurrence accrue pour ces produits.

Table 6. **10 PREMIERS FOURNISSEURS EN VALEUR EN 2018 (valeur en millions d'EUR)**

Pays	ZLE	2010	2018	Le plus important espèce
Norvège	Non	3.825	6.796	Saumon, cabillaud, hareng
Chine	Non	1.514	1.841	Lieu de l'Alaska, cabillaud, saumon
Équateur	Oui	682	1.312	Crevettes, thon, espadon
Maroc	Oui	742	1.265	Poulpe, sardine, crevette
Islande	Non	892	1.232	Cabillaud, lieu noir, sébaste
Vietnam	Non	854	1.169	Crevettes, siluriforme, sébaste
ÉTATS-UNIS	Non	772	919	Lieu de l'Alaska, saumon homard <i>Homarus</i> spp.
Inde	Non	536	837	Crevettes, calmars, poulpes
Russie	Non	270	687	Cabillaud, lieu de l'Alaska, églefin
Argentine	Non	617	672	Crevettes, merlu, calamar

Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : DS-016890).

Plus des deux tiers des PPA importés proviennent de fournisseurs de pays n'ayant pas conclu d'accord commercial avec l'UE. La Norvège, premier fournisseur de PPA à l'UE, a conclu un accord économique dans lequel les produits de la mer sont exclus des conditions du libre-échange. C'est également le cas de l'Islande. Toutefois, étant donné que ces pays ont une longue histoire d'échanges bilatéraux dans le cadre des PPA avec l'UE et en raison de l'étroite coopération entre ces pays et l'UE dans plusieurs autres domaines, les conditions commerciales des PPA pour la Norvège et l'Islande sont moins strictes que celles qui s'appliquent aux échanges non tarifaires ordinaires hors ALE.

Les pays n'appartenant pas à la catégorie des pays de l'ALE fournissent au marché de l'UE 35% des PPA frais importés - une proportion considérablement plus élevée que les partenaires de l'ALE, qui fournissent 12% des PPA frais importés. Cette situation est fortement influencée par les volumes élevés de PPA importés de Norvège et d'Islande, qui sont essentiellement des produits frais. Les principaux partenaires de l'ALE qui fournissent des produits frais à l'UE sont les îles Féroé (qui exportent principalement du saumon), la Turquie (qui exporte du bar commun et de la dorade royale) et le Canada (qui exporte du homard *Homarus* spp). Les produits transformés et préparés représentaient 34% de la valeur des importations de PPA en provenance des partenaires de l'ALE en 2018. En comparaison, seulement 9% de la valeur des PPA importés de partenaires non-signataires d'ALE étaient des produits transformés et préparés. Les produits préparés et transformés importés sont dominés par le thon en provenance de partenaires dans un ALE, les crevettes tropicales congelées et le cabillaud séché et salé des pays non membres d'un ALE.

Table 7. **PRINCIPALES ESPÈCES IMPORTÉES EN 2018 (valeur en millions UE, volume en 1000 tonnes)**

Espèce	Partenaires d'un 'ALE		Fournisseur plus important (% de valeur totale des importations)
	Volume	Valeur	
Crevette tropicale	187	1.300	Équateur (30 %)
Thon listao	278	1.120	Équateur (27 %)
Thon albacore	169	720	Seychelles (16%)
Poulpe	53	560	Maroc (43%)
Merlu	129	480	Namibie (42%)
Saumon	58	470	Îles Féroé (4 %)
Espèce	Partenaires non signataires d'un ALE		Plus important fournisseur (% de valeur totale des importations)
	Volume	Valeur	
Saumon	866	5.660	Norvège (84%)
Cabillaud	478	2.380	Norvège (35%)
Crevette tropicale	310	2.310	Argentine (26%)
Calmar	207	750	Îles Falkland (20%)
Lieu de l'Alaska	304	670	Chine (47 %)
Thon listao	134	510	Philippines (12%)

Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : DS-016890).

4.4. Importance des 'ALE pour les PPA de l'UE

Au cours des dernières décennies, l'UE a mis en place plusieurs ALE et APE qui ont donné aux producteurs et aux consommateurs une meilleure base pour l'accès à de nouveaux marchés et produits, y compris les PPA. De nombreux accords ont été négociés et signés, et de nombreux autres sont en voie d'achèvement. En mettant constamment l'accent sur la négociation de nouveaux accords commerciaux, l'UE espère renforcer son influence mondiale sur des questions telles que les droits de l'homme, les conditions de travail et la protection de l'environnement, en plus de faciliter le commerce par l'ouverture des marchés³¹. En tant que premier marché mondial pour les produits de la pêche et de l'aquaculture, l'UE bénéficie considérablement d'un meilleur accès au marché, de taux tarifaires réduits et de conditions commerciales plus favorables. Les consommateurs peuvent maintenant avoir accès à une plus grande gamme de PPA, à des prix plus bas. Les transformateurs de produits de la mer peuvent également avoir un meilleur accès à des matières premières moins chères et aux marchés d'exportation pour leurs produits. Toutefois, les producteurs de l'UE devraient encore être confrontés à une concurrence accrue à l'exportation de la part des producteurs étrangers de PPA transformés, dont certains bénéficient d'avantages concurrentiels en termes de coûts de production.

Table 8. **BALANCE COMMERCIALE DE L'UE PAR ESPÈCE**
(valeur en millions d'euros)

Top 5 positif			
Partenaires d'un ALE		Partenaires non-signataires d'un ALE	
Crevettes <i>Crangon</i> spp.	+98	Flétan noir	+86
Chinchard d'Europe	+77	Merlan bleu	+75
Thon rouge	+74	Huître	+47
Hareng	+57	Sardine	+40
Maquereau	+55	Chinchard d'Europe	+29
Top 5 négatif			
partenaire d'un 'ALE		Partenaires non-signataires d'un ALE	
Crevette tropicale	-1.250	Saumon	-4.970
Thon listao	-885	Crevette tropicale	-2.200
Thon albacore	-620	Cabillaud	-2.160
Poulpe	-535	Calmar	-735
Merlu	-435	Lieu de l'Alaska	-665

Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : DS-016890).

Avec un déficit commercial de 20,5 milliards d'euros en 2018, il est clair que l'UE dépend fortement des importations pour couvrir sa consommation intérieure de produits de la mer. Au cours de la dernière décennie, le saumon a été l'espèce la plus importante en valeur pour les exportations des PPA de l'UE. En 2018, la valeur exportée du saumon était plus de trois fois supérieure à la valeur de la deuxième espèce la plus exportée : le thon listao. Néanmoins, l'UE importe beaucoup plus de saumon qu'elle n'en exporte. Les importations de saumon de Norvège et d'Islande en UE contribuent à faire de cette espèce celle présentant le déficit commercial le plus élevé, suivie du cabillaud et des crevettes tropicales. D'autre part, la balance commerciale de l'UE est positive pour certaines espèces - bien qu'elles aient une valeur bien moindre. Les crevettes *Crangon* spp. et le chinchard d'Europe sont les espèces pour lesquelles l'UE a la balance commerciale positive la plus importante, dépassant 100 millions d'euros en 2018. Si l'on compare la balance commerciale entre l'UE et les pays avec ou sans ALE, le déficit le plus important concerne clairement les pays qui n'ont pas d'accord commercial. En 2018, les PPA négociés avec les partenaires d'un ALE ont enregistré un déficit commercial de 5,9 milliards d'euros, tandis que les partenaires non signataires d'un ALE ont eu un déficit de 14,6 milliards d'euros. Aujourd'hui, l'UE a des accords de libre-échange avec certains grands acteurs du commerce mondial des PPA, mais plusieurs des plus grands marchés de produits de la mer commercent sans ALE avec l'UE. Plus précisément, les États-Unis et la Chine sont les plus importants marchés d'exportation de l'UE pour les PPA, tandis que la Norvège et la Chine sont les plus grands fournisseurs de PPA à l'UE - tous les échanges de PPA avec ces pays se font sans aucun accord commercial permettant de libéraliser totalement les conditions commerciales.

³¹ Commission européenne. 2019. Vers une Europe durable d'ici 2030.

Pour certaines industries de transformation des produits de la mer de l'UE, les accords de libre-échange avec les principaux pays producteurs ont été d'une grande importance, améliorant l'accès aux matières premières. Des espèces telles que le thon et la crevette nordique ont obtenu de bien meilleures conditions commerciales après l'entrée en vigueur d'accords commerciaux avec des pays à fort approvisionnement. Au-delà de l'élimination totale ou partielle des droits de douane, les accords continuent de contribuer au développement d'un système commercial fondé sur des règles et ils améliorent l'accès au marché pour les PPA de l'UE³². L'amélioration des conditions commerciales facilite l'accès aux matières premières pour le marché de l'UE de la transformation des produits de la mer et améliore l'accès au marché de l'UE pour les opérateurs étrangers. Pour les producteurs et les transformateurs de l'UE, il n'est pas certain que l'amélioration des conditions commerciales entraîne une amélioration ou une détérioration de la situation concurrentielle en ce qui concerne l'exportation des produits transformés et en conserve, et il est probable que le niveau de concurrence varie d'une espèce à l'autre.

4.5. Perspectives potentielles

L'UE a actuellement plusieurs négociations en cours, en attente ou en attente de ratification ou de signature par certaines parties. L'UE a conclu des accords avec 27 pays africains d'Afrique orientale et australe (ESA), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et l'Afrique de l'Ouest. Singapour et le Vietnam figurent également sur la liste des pays ayant des accords en suspens. Parmi les pays figurant sur cette liste, le plus important marché producteur et consommateur de PPA est le Vietnam. En 2018, l'UE a exporté 125 millions d'euros de PPA au Vietnam et 1,2 milliard d'euros de PPA importés du Vietnam - les crevettes tropicales étant la principale espèce fournie représentant environ 55 % de la valeur des importations.

Des pourparlers sont en cours avec de nombreux pays et régions importante dans le commerce des PPA, notamment les États-Unis (qui sont en suspens jusqu'à nouvel ordre, depuis 2016), la Chine, l'Australie et le Mercosur. Nombreux d'entre eux sont des partenaires importants pour l'industrie des PPA de l'UE et détiennent déjà une position solide sur le marché de l'UE. Grâce à la mise en œuvre d'accords commerciaux avec ces pays, la production et la consommation des PPA de l'UE pourraient en tirer des avantages considérables. L'amélioration de l'accès au marché de l'UE incitera, en théorie, ces partenaires commerciaux à s'impliquer davantage sur le marché de l'UE, soit comme fournisseurs de matières premières, soit comme concurrents.

³² Commission européenne. 2019. Rapport sur la mise en œuvre des accords de libre-échange de l'UE.

5. Etude de cas - Premières ventes de merlan dans les principaux lieux de première vente

Avec près de 30 000 tonnes débarquées en 2017, le merlan³³ est la sixième des principales espèces commerciales les plus importantes du groupe de produits du poisson de fond³⁴.

5.1. Pêcheries et marchés du merlan en UE

Le merlan est réparti dans tout l'Atlantique Nord-Est, de la côte nord du Portugal à l'Islande et au sud-ouest de la mer de Barents. Les deux principales zones de capture de cette espèce sont la mer du Nord/Manche Est et la mer Celtique. Le merlan se trouve également dans la Méditerranée occidentale, la mer Noire, la mer Egée et la mer Adriatique.

Table 9. **DÉBARQUEMENTS DE MERLAN DANS L'UE EN 2017 (volume en tonnes)**

États membres	Volume (tonnes)
Royaume-Uni	9.768
France	9.618
Irlande	5.738
Pays-Bas	1.253
Italie	919
Danemark	697
Pologne	371
Allemagne	336
Croatie	122
Autre	371
Total	29.193

Source : EUMOFA.

L'UE représentait 77 % de la production mondiale de merlan en 2017, les autres pays producteurs étant la Turquie, la Norvège et l'Islande. Dans l'UE, trois États membres (le Royaume-Uni, la France et l'Irlande) étaient responsables de 86 % des captures de merlan³⁵.

L'UE, en particulier le Royaume-Uni et la France, est le marché le plus important pour le merlan dans le monde.

En tant qu'espèce, le merlan a une importance commerciale secondaire par rapport, par exemple, au cabillaud ou au merlu. Depuis la fin des années 70, les débarquements commerciaux de l'UE ont progressivement diminué, passant d'un volume record de 272.000 tonnes en 1976 à 30-35.000 tonnes dans les années 2010. Le merlan est capturé au chalut dans des pêcheries mixtes, avec le cabillaud et l'églefin, et il est également capturé dans la pêche à la langoustine, en particulier en France. En 2018, le TAC de l'UE pour le merlan s'élevait à 46.720 tonnes, dont 17.754 tonnes ont été attribuées à la France, 16.355 tonnes au Royaume-Uni, 6.268 tonnes à l'Irlande, 2.841 tonnes au Danemark et 1.216 tonnes aux Pays-Bas, les 2.276 tonnes restantes étant attribuées à l'Espagne, la Belgique, l'Allemagne et la Suède.

³³ Le merlan (*Merlangius merlangus*) ne doit pas être confondu avec le merlan bleu (*Micromesistius poutassou*), principalement utilisé pour la production d'huile de poisson ou le surimi.

³⁴ <https://www.eumofa.eu/en/web/eumofa/ad-hoc-queries3>

³⁵ FAO Fishstat.

En termes de premières ventes de merlan, Peterhead au Royaume-Uni et Boulogne-sur-Mer en France sont deux sites clés, suivis par les autres ports britanniques (Lerwick, Fraserburgh, Scalloway) et français (Roscoff, Cherbourg, Saint-Quay-Portrieux). Le premier port de débarquement du merlan après le Royaume-Uni et la France est le port néerlandais d'IJmuiden. Les trois sites retenus pour cette analyse sont donc Peterhead, Boulogne-sur-Mer et IJmuiden.

Table 10. **PRINCIPAUX LIEUX DE PREMIÈRE VENTE DU MERLAN DANS L'UE EN 2017 (volume en tonnes)³⁶**

États membres/Port	Volume (tonnes)
UK - Peterhead	3.498
FR - Boulogne-sur-Mer	3.130
Royaume-Uni - Lerwick	996
FR - Roscoff	880
FR - Cherbourg	863
FR - Saint-Quay-Portrieux	845
FR - Le Guilvinec	721
FR - Erquy	712
UK - Fraserburgh	624
UK - Scalloway	454
FR - Les Sables-d'Olonne	303
FR - Port-en-Bessin	287
NL - IJmuiden	273
UK - Cullivoe	267

Source : EUMOFA.

5.1. Premières ventes de merlan à Peterhead, Boulogne-sur-Mer et IJmuiden

- **Peterhead** est de loin la plus grande criée du Royaume-Uni, tant en valeur qu'en volume, avec un chiffre d'affaires de 148 millions d'euros pour 108.150 tonnes de poisson vendues en 2018. Il est basé sur la côte nord-est de l'Écosse. En 2018, le merlan était la septième espèce la plus importante pour ce marché, tant en valeur qu'en volume, après le maquereau, le cabillaud, l'églefin, la baudroie, le hareng et le lieu noir (par ordre décroissant en valeur)³⁷.
- **Boulogne-sur-Mer**, située au nord de la Manche, accueille la plus grande criée de France en volume. La criée de Boulogne-sur-Mer est la 3^{ème} criée la plus importante en valeur en France, avec un chiffre d'affaires de 49 millions d'euros pour 21.000 tonnes de poisson vendues en 2018. En 2018, le merlan était la deuxième espèce en volume (après le lieu noir) et la cinquième en valeur, après le calmar, le lieu noir, le maquereau et la coquille Saint-Jacques³⁸.
- **IJmuiden** est situé à l'embouchure du canal de la mer du Nord, qui relie Amsterdam à la mer du Nord, et est de loin la plus grande criée néerlandaise en valeur et en volume avec un chiffre d'affaires de 276 millions d'euros pour 235.000 tonnes de poisson vendues en 2018. IJmuiden est principalement un port de merlan bleu et de petits pélagiques. En 2018, le merlan bleu se classait 15^e en volume et 23^e en valeur sur le total des espèces vendues³⁹.

Le volume le plus élevé de première vente de merlan est enregistré à Peterhead avec près de 3.500 tonnes en 2017, suivi de Boulogne avec 3.130 tonnes la même année.

³⁶ Il existe également des premiers lieux de vente importants en Irlande pour le merlan, par exemple Dunmore East (1,664 tonne en 2016) et Castletownbere (1,585 tonne en 2016), mais les données détaillées ne sont pas disponibles dans la base de données EUMOFA.

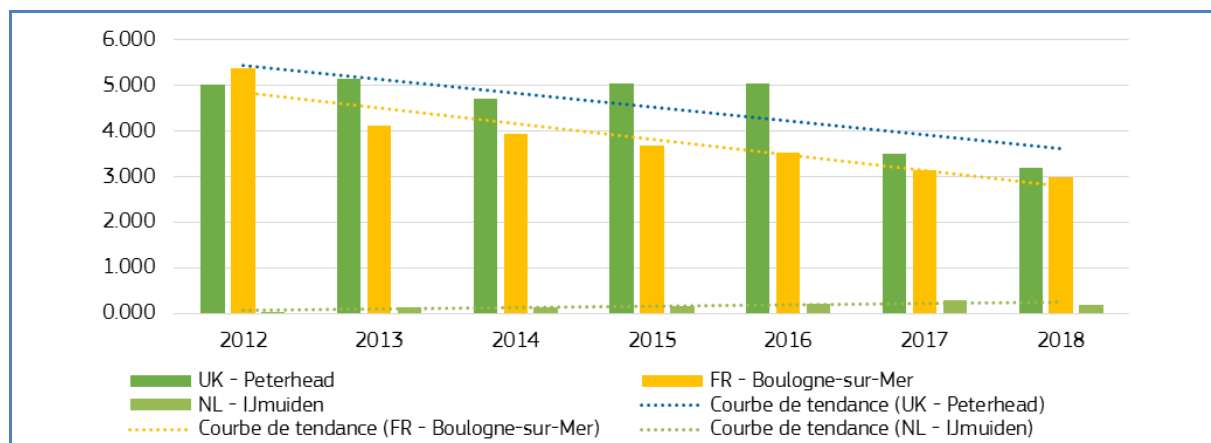
³⁷ EUMOFA.

³⁸ Voir note 37 de bas de page.

³⁹ Voir note 38 de bas de page.

En 2018, Peterhead était responsable de 42 % du total des premières ventes de merlan en volume au Royaume-Uni, tandis que Boulogne représentait 40 % du total des premières ventes de merlan en France. La part d'IJmuiden dans les premières ventes néerlandaises de merlan était de 34 %.

Figure 43. **PREMIÈRES VENTES DE MERLAN DANS LES TROIS CRIEES SELECTIONNÉES (volume en tonnes)**



Sources : EUMOFA.

Les premières ventes de merlan ont connu une tendance à la baisse similaire à Peterhead et à Boulogne-sur-Mer entre 2012 et 2018. En revanche, les ventes d'IJmuiden ont connu une croissance significative, tout en restant à un niveau très inférieur à celui des deux autres ports.

5.2. Analyse par état de présentation et par taille

Sur ces trois marchés, le merlan est le plus souvent vendu en tant que poisson entier – cette présentation indique que le merlan représente 68% des premières ventes totales de merlan à Peterhead, 86% à Boulogne-sur-Mer et 54% à IJmuiden.

Table 11. **PREMIÈRES VENTES DE MERLAN PAR ÉTAT DE PRÉSENTATION DANS LES TROIS SITES CLÉS EN 2018**

Lieu de vente	Les états de présentation	Volume (tonnes)	Valeur (1000 euros)	% en volume	% en valeur
FR - Boulogne	Entier	2.752	3.175	92,6	85,9
	Eviscéré	216	501	7,3	13,5
	Œufs	4	22	0,1	0,6
NL - IJmuiden	Entier	108	102	61,1	54,2
	Eviscéré	68	83	38,3	44,0
	Œufs	1	4	0,5	1,9
UK - Peterhead	Entier	2.283	3.329	71,8	67,6
	Eviscéré	895	1.598	28,2	32,4
	Œufs	0	0	0,0	0,0

Source : EUMOFA.

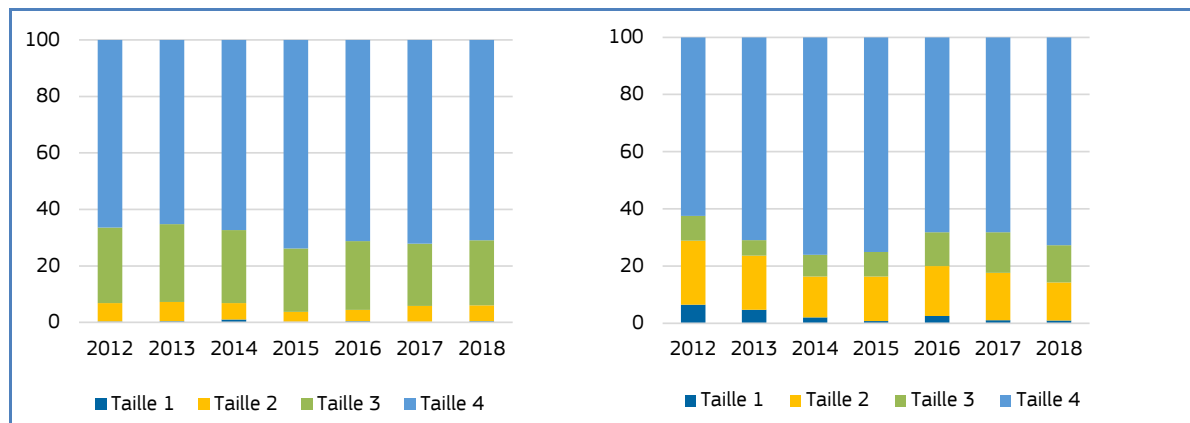
La commercialisation du merlan dans l'Union européenne est réglementée par des normes de commercialisation qui établissent des catégories de taille et de fraîcheur⁴⁰. Plus précisément, les normes de commercialisation pour le merlan

⁴⁰ Règlement (CE) n° 2406/96 du Conseil du 26 novembre 1996 fixant des normes communes de commercialisation pour certains produits de la pêche.

frais établissent les quatre catégories de taille suivantes, utilisées par les criées de l'Union européenne pour enregistrer les statistiques de leurs ventes :

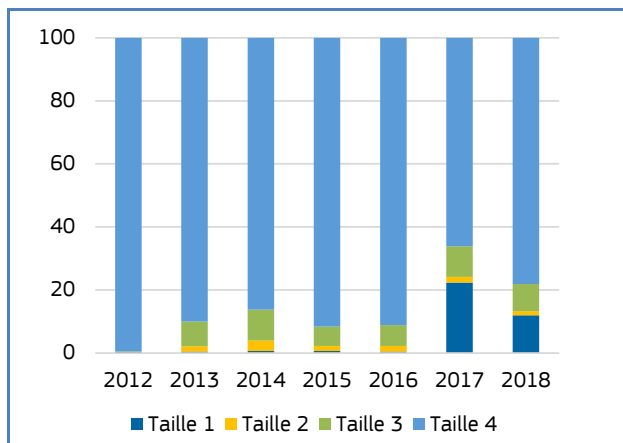
- Classe de taille 1 : 0,500 kg et plus;
- Classe de taille 2 : 350 à 500 g;
- Classe de taille 3 : 250 à 350 g;
- Classe de taille 4 : 110 à 250 g.

Figure 44. RÉPARTITION DES PREMIÈRES VENTES DE MERLAN PAR TAILLE À BOULOGNE (GAUCHE) ET À PETERHEAD (DROITE)



Source : EUMOFA.

Figure 45. RÉPARTITION DES PREMIÈRES VENTES DE MERLAN PAR TAILLE À IJMUIDEN



Source : EUMOFA.

Les données montrent que les ventes de merlan sont dominées par les poissons de petite taille. En 2018, les tailles 3 et 4 (moins de 350 g) représentaient 94% des ventes à Boulogne, 86 % à Peterhead et 87% à Ijmuiden.

Les grandes tailles disponibles (1 et 2) montrent une tendance à la baisse à Peterhead, passant (en pourcentage des premières ventes) de 28,8% en 2012 à 14,3% en 2018. La proportion de poissons plus gros sur le marché de Boulogne est relativement stable, mais plus faible en comparaison (6,8% en 2012, contre 6,1% en 2018). La tendance inverse est observée à Ijmuiden, où les ventes de poissons de grande taille étaient quasi inexistantes au début de la période (0,4% en 2012), avant de connaître une hausse significative en 2017-2018. Les volumes des tailles 1 et 2 restent à un faible niveau en valeur absolue (66 tonnes en 2017 et 23 tonnes en 2018), étant donné que les ventes globales de merlan sont 17-18 fois plus faibles à Ijmuiden qu'à Peterhead ou Boulogne (données en volume de 2018)⁴¹. L'importance de cette prévalence de petits poissons peut être liée à l'état du stock de la mer Celtique, où la pêche se caractérise par des captures importantes de petits merlans. Depuis 2012, les engins sélectifs (panneaux à mailles carrées⁴², qui facilitent l'échappement des petits poissons sous-dimensionnés) ont été installés sur les chalutiers pêchant dans la mer Celtique, mais le taux de sélectivité ne s'est pas amélioré de façon significative⁴³.

⁴¹ Voir note 37 de bas de page.

⁴² <https://www.seafish.org/gear/devices/profile/square-mesh-panels>

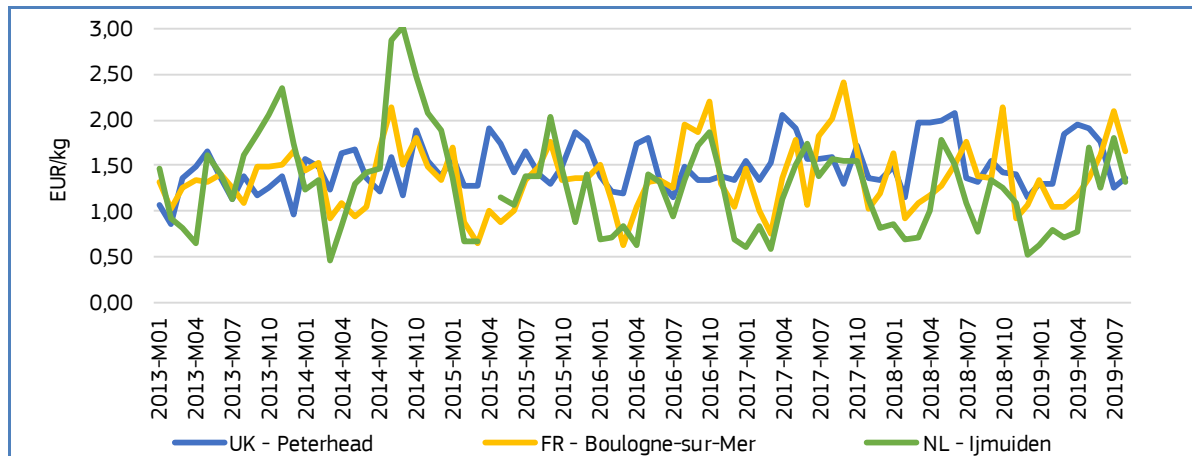
⁴³ <http://www.guidedesespèces.org/fr/merlan>

5.3. Tendances des prix

➤ Tendances générales des prix

La figure ci-dessous montre l'évolution des prix en première vente dans les trois ports sélectionnés de janvier 2013 à août 2019 (données les plus récentes disponibles pour les trois ports). Des différences significatives apparaissent entre les trois criées.

Figure 46. **PRIX EN PREMIERE VENTE MENSUELS DANS LES TROIS CRIEES SELECTIONNEES**



Source : EUMOFA.

Le prix moyen sur la période de 80 mois est nettement plus élevé à Peterhead (1,46 EUR/kg) qu'à Boulogne (1,24 EUR/kg) et IJmuiden (1,27 EUR/kg). Cela est clairement lié à la proportion de poissons éviscérés dans les ventes, qui est manifestement plus élevée à Peterhead (28 % de tous les volumes de merlan en 2018, contre 7 % à Boulogne), et à la proportion de poissons de grande taille qui est également plus élevée à Peterhead (les tailles 1 et 2 représentent 14 % du volume total de merlan en 2018, contre 6 % à Boulogne).

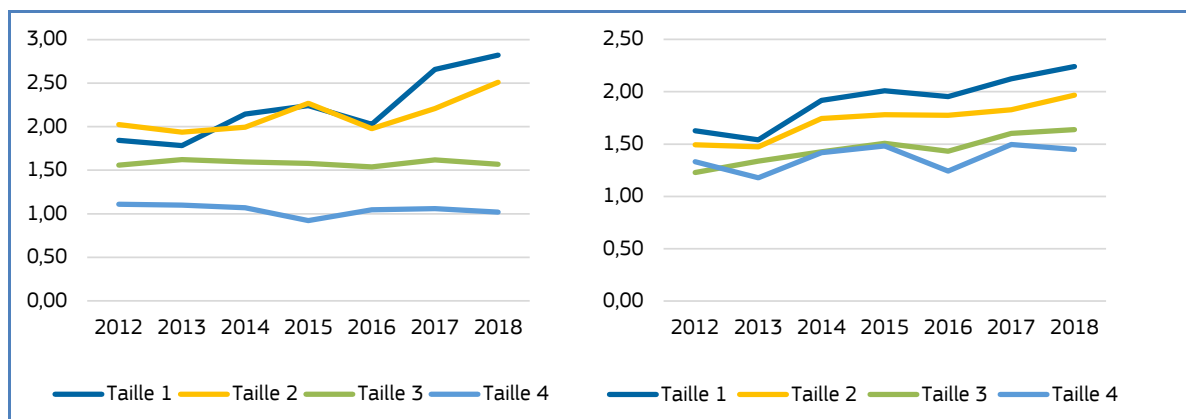
On observe également que les prix suivent une tendance légèrement à la hausse à Peterhead et à Boulogne alors qu'ils sont en baisse à IJmuiden.

L'amplitude de la variation des prix est la plus importante pour IJmuiden, où les ventes mensuelles moyennes sont très faibles (15 tonnes sur la période 2013-2019), par rapport à Boulogne (290 tonnes) et Peterhead (369 tonnes). Des niveaux extrêmement bas à IJmuiden (moins de 5 tonnes/mois) peuvent entraîner une plus grande variation des prix (par exemple, 3,02 EUR/kg pour 4,6 tonnes vendues en septembre 2014 contre 0,46 EUR/kg pour 2,8 tonnes vendues en mars 2014). Contrairement aux deux autres ports, le merlan n'est pas une espèce centrale à IJmuiden et n'a pas de négociants spécialisés, ce qui le rend moins sensible à l'offre et à la demande.

L'amplitude de variation des prix est plus importante à Boulogne, où les prix sont souvent à leur plus bas au mois de mars. Ceci est lié au fait que mars est le mois qui, d'année en année, enregistre les débarquements les plus élevés de merlan. En outre, en mars, les premières ventes de lieu noir, de limande et de sole atteignent des niveaux élevés. Cette abondance du merlan sur le marché en mars et la concurrence des débarquements élevés d'autres espèces entraînent une baisse des prix du merlan à cette période.

➤ Tendances par taille

Figure 47. **PRIX EN PREMIÈRE VENTE DU MERLAN PAR CATÉGORIE DE TAILLE EN 2012-2018 À BOULOGNE (GAUCHE) ET À PETERHEAD (DROITE)**



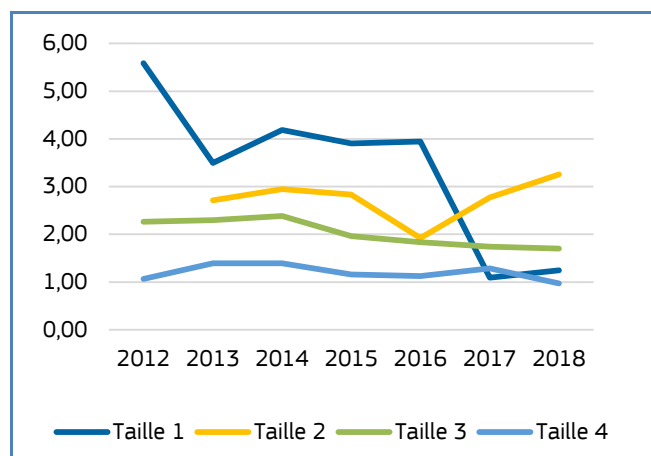
Source : EUMOFA.

Boulogne et Ijmuiden montrent une nette différence entre la valeur des ventes des tailles 3 et 4 (à Boulogne, la taille 3 est payée 50% de plus que la taille 4). Toutefois, à Peterhead, la majoration de prix pour la taille 3, qui était inexistante jusqu'en 2015, est limitée à une augmentation de seulement 10 % par rapport à la taille 4 dans la période 2016-2018.

La forte baisse de la taille 1 à Ijmuiden en 2017-2018 est liée à l'évolution des volumes.

De 2012 à 2016, les débarquements de taille 1 ont été pratiquement inexistantes à Ijmuiden (81 kg pour l'ensemble de l'année 2012, 623 kg en 2013, 805 kg en 2014, 1.100 kg en 2015, 1.013 kg en 2016), la taille 1 représentant moins de 1% du total des premières ventes du merlan pour toutes ces années. En 2017 et 2018, les premières ventes ont été beaucoup plus élevées (61.147 kg et 20.438 kg respectivement), représentant respectivement 22% et 2% des ventes totales de merlan.

Figure 48. **PRIX EN PREMIÈRE VENTE DU MERLAN PAR CATÉGORIE DE TAILLE EN 2012-2018 À IJMUIDEN**



Source : EUMOFA.

Table 12. **MERLAN : ÉVOLUTION DES PRIX EN PREMIÈRE VENTE PAR TAILLE À BOULOGNE ET À PETERHEAD EN 2012-2018**

Catégorie de taille	Boulogne	Peterhead
1	+53%	+37%
2	+24%	+32%
3	+1%	+33%
4	-8%	+9%

Source : EUMOFA.

Il est également intéressant de noter qu'à Boulogne-sur-Mer, l'évolution des prix sur la période 2012-2018 est directement liée à la taille : plus la taille est grande, plus la hausse des prix est forte. Les grandes tailles sont en effet plus faciles à valoriser dans les filets et plus adaptées aux activités actuelles des entreprises.

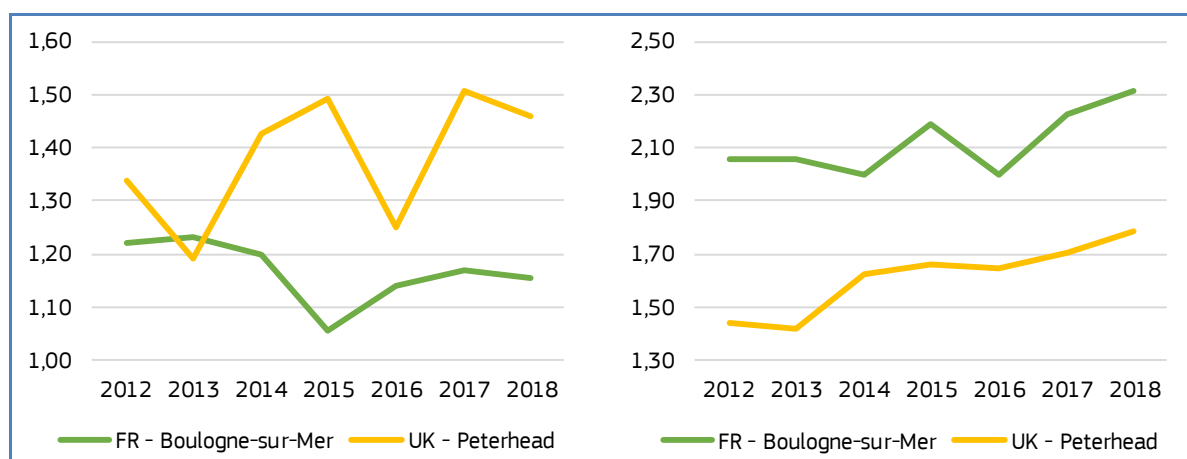
A Peterhead, l'évolution des prix est à peu près la même pour les trois plus grandes tailles et nettement plus faible pour la plus petite.

➤ Tendances selon l'état de la présentation

La tendance des prix du merlan éviscéré est plus stable que celle du poisson entier. Il s'agit d'une augmentation graduelle et relativement linéaire.

La différence entre le poisson entier et le poisson éviscéré est beaucoup plus marquée à Boulogne, où le poisson éviscéré est payé 81% de plus, en moyenne, que le poisson entier (2,12 EUR/kg contre 1,17 EUR/kg) sur la période. Peterhead, où les ventes de poisson éviscéré sont plus courantes, la différence de prix entre le poisson éviscéré et le poisson entier est beaucoup moins marquée (1,61 EUR/kg contre 1,38 EUR/kg, soit +17%).

Figure 49. **PRIX EN PREMIÈRE VENTE PAR ÉTAT DE PRÉSENTATION, ENTIERS (À GAUCHE) ET EVISCÉRÉS (À DROITE), À BOULOGNE-SUR-MER ET À PETERHEAD EN 2012-2018**



Source : EUMOFA.

➤ Engins de pêche

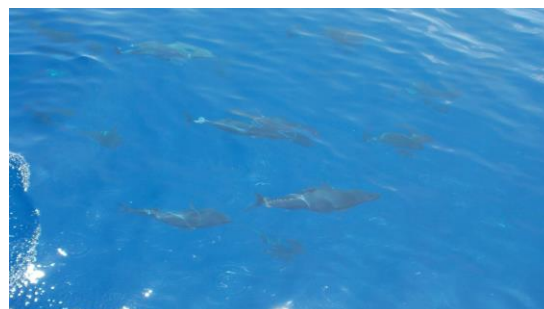
Le prix du poisson capturé à la ligne est supérieur à celui du poisson pêché au chalut, en particulier en France, où le merlan capturé à la ligne reçoit un prix bien meilleur que le merlan de chalut. Sur le marché de gros Paris-Rungis en septembre 2019 (prix moyens mensuels), les prix suivants ont pu être observés⁴⁴:

- merlan pêché au chalut, entier, 200-300 g : 3,50 EUR/kg
- merlan pêché au chalut, entier, 300-500 g : 6,00 EUR/kg
- merlan pêché à la ligne, entier, 300-500 g : 7,50 EUR/kg.

⁴⁴ FranceAgriMer/Réseau des Nouvelles des Marchés.

6. Faits saillants mondiaux

UE / Gambie / INN : Vingt inspecteurs des pêches de la République de Gambie ont reçu une formation aux techniques de contrôle visant à combattre et à dissuader la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Les inspecteurs des pêches des administrations gambiennes ont été formés pour se familiariser avec les différentes techniques et réglementations applicables, dans le contexte de l'adhésion récente de la République de Gambie à la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) et de l'accord de partenariat pour une pêche durable signé avec l'UE⁴⁵.



UE / Gouvernance des océans / Durabilité : Le 30 septembre 2019, la Commission européenne et l'Allemagne ont lancé le premier Forum des régions marines. Le premier Forum des régions marines couvre tous les grands défis de la gouvernance des océans, y compris la gestion écosystémique, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, ainsi que la protection de la biodiversité marine⁴⁶.

UE / Pêche / OPANO : Lors de la 41^e réunion annuelle de l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest (OPANO), l'UE et les autres parties contractantes se sont concentrées sur la gestion durable des principaux stocks de poissons dans l'Atlantique du Nord-Ouest. L'UE a joué un rôle de premier plan dans la recherche de solutions concernant des stocks importants, tels que le cabillaud, le sébaste et la crevette dans le Bonnet flamand, qui sont particulièrement importants pour l'Union. Les parties se sont également mises d'accord sur des mesures de contrôle et d'exécution, avec sept propositions présentées par l'UE qui ont été adoptées⁴⁷.

Slovénie / Pêche / Approvisionnement : En 2018, les pêcheurs slovènes ont débarqué environ 126 tonnes de produits de la pêche fraîche. Le volume total de la pêche maritime slovène a baissé de 2% par rapport à 2017. Environ 75 % du total des produits de la pêche débarqués en 2018 étaient des produits de la pêche fraîche. De ce nombre, les crustacés représentaient 1 % et les mollusques 24 %, le poulpe musqué dominant parmi les débarquements de mollusques. Les captures maritimes ont diminué pour la quatrième année consécutive. La valeur des produits de la pêche débarqués en 2018 était d'environ 864.000 euros, soit 3 % de moins que la valeur des débarquements en 2017⁴⁸.

Croatie / Pêche : En 2018, le nombre de pêcheurs engagés dans la pêche commerciale en mer a augmenté de 1,6% et le nombre total de navires de pêche de 0,2% par rapport à 2017. Les captures totales (69.791 tonnes) et la production aquacole (16.781 tonnes) de poissons marins et d'autres organismes marins ont augmenté de 3.196 tonnes ou de 3,8 % en 2018, par rapport à l'année précédente. Sur le total des captures de poissons pélagiques, la plus grande part, soit 72,5%, était attribuable à la sardine⁴⁹.

Japon / Thon / Approvisionnement : Les importations totales de thon frais et congelé ont atteint 15.817 tonnes en août 2019, pour une valeur de 88,4 millions d'euros. Ces chiffres sont en baisse de 16% en volume et maintiennent une valeur similaire par rapport au mois de juillet. Par rapport à août 2018, les chiffres ont augmenté de 2 % en volume et diminué de 20 % en valeur⁵⁰.

USA / Germon / Consommation : Les Américains consomment environ 58 % des captures mondiales de thon germon, principalement dans le segment de la vente au détail de produits de thon en conserve. En 2018, plus de la moitié du germon brut du monde (150.000 tonnes) a été utilisée pour produire 9 millions de conserves de germon, soit 680 millions d'euros. Sur le marché de détail américain, 30 % du thon en conserve vendu sont des produits dérivés du germon. La production mondiale de germon en 2018 est estimée à 260.000 tonnes et la valeur marchande finale est de l'ordre de 2,2 milliards d'euros⁵¹.

⁴⁵ https://ec.europa.eu/fisheries/press/european-fisheries-control-agency-efca-trains-gambian-fisheries-inspectors_en

⁴⁶ https://ec.europa.eu/maritimeaffairs/press/marine-regions-forum-fills-critical-gap-ocean-governance-landscape_en

⁴⁷ https://ec.europa.eu/fisheries/press/northwest-atlantic-important-decisions-conservation-and-enforcement-measures-2020_en

⁴⁸ <https://www.stat.si/StatWeb/en/News/Index/8218>

⁴⁹ Bureau croate des statistiques, ISSN 1330-0350 https://www.dzs.hr/Hrv_Eng/publication/2019/01-04-01_01_2019.htm

⁵⁰ <https://fis.com/fis/worldnews/worldnews.asp?l=ed=104864db=1>

⁵¹ <https://fis.com/fis/worldnews/worldnews.asp?l=ed=104861db=1>

7. Contexte macroéconomique

7.1 Carburant maritime

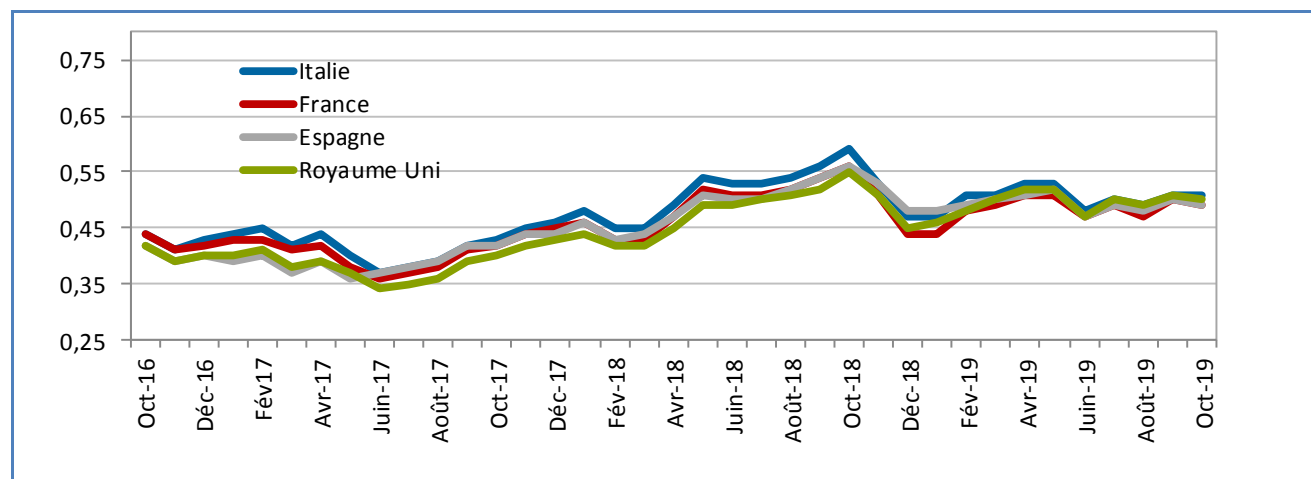
En **octobre 2019**, les prix moyens du carburant maritime se sont situés entre 0,49 et 0,51 EUR/litre dans les ports **français, italiens, espagnols** et **britanniques**. Ces prix étaient inférieurs d'environ 2% par rapport au mois précédent et de 12% par rapport au même mois en 2018.

Table 13. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)**

État membre	Octobre 2019	Variation par rapport à septembre 2019	Variation par rapport à octobre 2018
France (ports de Lorient et Boulogne)	0,49	-2%	-13%
Italie (ports d'Ancone et de Livourne)	0,51	0%	-14%
Espagne (ports de La Corogne et Vigo)	0,49	-2%	-13%
Le Royaume-Uni (ports de Grimsby et Aberdeen)	0,50	-2%	-9%

Source : Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; MABUX.

Figure 50. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)**

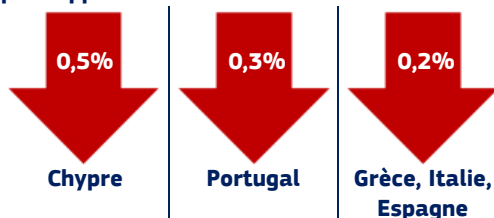


Source : Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; MABUX.

7.2 Prix à la consommation

Le taux d'inflation annuel de l'UE était de 1,2% en septembre 2019, contre 1,4% en août 2019. En septembre 2018, le taux était de 2,2%.

Inflation : taux les plus bas en septembre 2019, par rapport à août 2019.



Inflation : taux les plus élevés en septembre 2019, par rapport à août 2019.

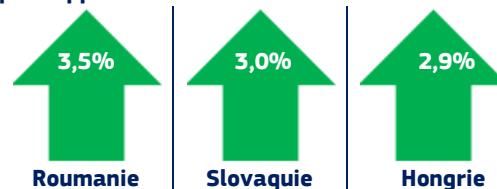


Table 14. **INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION HARMONISÉ DANS L'UE** (2015 = 100)

IPCH	Septembre 2017	Septembre 2018	Août 2019	Septembre 2019	Changement de Août 2019	Changement de Sept 2018
Aliments et boissons non alcooliques	102,13	104,38	106,72	106,46	↓ 0,2%	↑ 2,0%
Poissons et produits de la mer	107,45	109,41	111,48	111,17	↓ 0,3%	↑ 2,6%

Source : Eurostat.

7.3 Taux de change

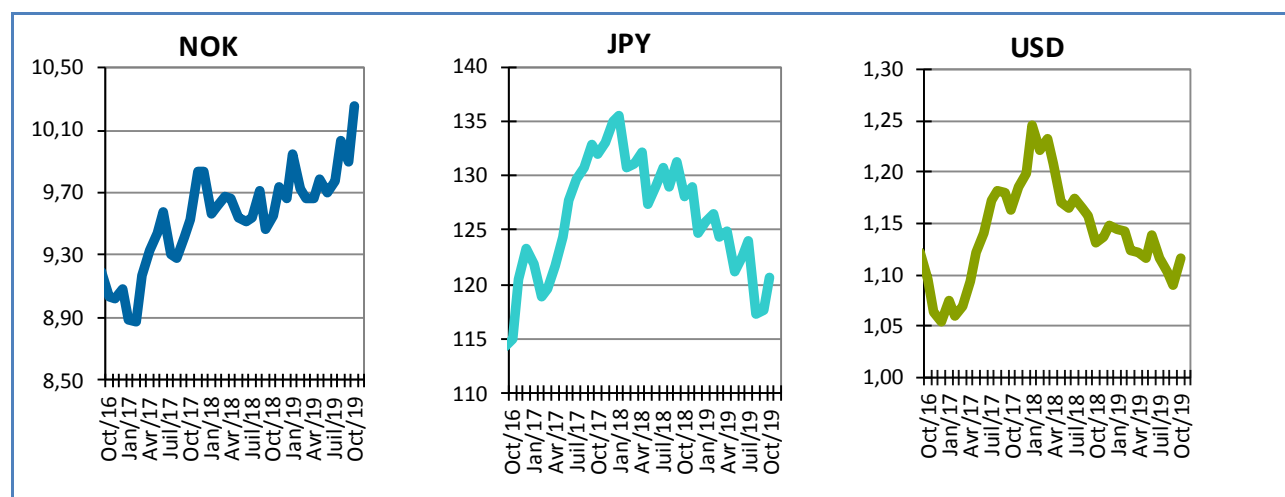
Table 15. **TAUX DE CHANGE POUR LES MONNAIES
SELECTIONNÉES**

Monnaie	Oct2017	Oct2018	Sept2019	Oct2019
NOK	9,5238	9,5528	9,8953	10,2520
YEN	132,00	128,15	117,59	120,73
USD	1,1638	1,1318	1,0889	1,1154

Source : Banque centrale européenne.

En octobre 2019, l'euro s'est apprécié par rapport au yen japonais (+2,7%), à la couronne norvégienne (+3,6%) et au dollar américain (+2,4%) par rapport à septembre 2019. Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 9,91 par rapport à la couronne norvégienne. Par rapport à octobre 2018, l'euro s'est déprécié de 5,8% par rapport au yen japonais et de 1,4% par rapport au dollar américain, mais il s'est apprécié de 7,3% par rapport à la couronne norvégienne.

Figure 51. **ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO**



Source : Banque centrale européenne.

Manuscrit achevé en novembre 2019

Ni la Commission européenne ni aucune personne agissant au nom de la Commission n'est responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations suivantes.

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2019

Union européenne, 2019

La réutilisation est autorisée moyennant mention de la source.

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Droit d'auteur pour les photographies : Eurofish, 2019, Centre Culturel Français.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres documents ne relevant pas du droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être demandée directement aux détenteurs du droit d'auteur.

PDF ISSN 2363-409X

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET COMMENTAIRES :

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche

B-1049 Bruxelles

Tél : +32 229-5010101

Courriel : contact-us@eumofa.eu

Le présent rapport a été établi à partir des données de l'EUMOFA et des sources suivantes :

Premières ventes : DG Mare - Commission européenne, FAO, FAO, Conseil européen, Seafish.org, Fishsource.org, Britishseafishing.co.uk.

Consommation : EUROPANEL.

Études de cas : Eurostat, IHS Markit, Commission européenne, Kowalski, P., Banque mondiale, Organisation mondiale du commerce, Craig, Julian C, et Ahmed U Zafar, FAO Fishstat, Conseil européen, FranceAgriMer.

Faits saillants mondiaux : DG Mare - Commission européenne, Prensa Latina News Agency.

Contexte macroéconomique : EUROSTAT, Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie : DPMA, France : ARVI, Espagne : MABUX, Banque centrale européenne.

Les données de première vente figurent dans une annexe distincte disponible sur le site web de l'EUMOFA. Les analyses sont effectuées au niveau agrégé (principales espèces commerciales) et selon le système d'enregistrement et de déclaration électroniques (ERS) de l'UE.

Dans le cadre de ce Monthly Highlights, les analyses sont conduites en prix courants, exprimés en valeurs nominales.

L'**Observatoire européen du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA)** a été développé par la Commission européenne, représentant l'un des outils de la nouvelle politique du marché dans le cadre de la réforme de la politique commune de la pêche. Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

En tant qu'**outil d'information commerciale**, l'EUMOFA fournit des prix hebdomadaires réguliers, des tendances mensuelles du marché et des données structurelles annuelles tout au long de la chaîne logistique.

La base de données est basée sur des données fournies et validées par les États membres et les institutions européennes. Il est disponible en 24 langues.

Le site web de l'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante : www.eumofa.eu/fr.